

DOCUMENT SOUS EMBARGO
JUSQU'AU 01/10/2015 - 00 h 01

– LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2014 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2015 –

LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE

N° 2015-67

SEPTEMBRE 2015

- Situation professionnelle des diplômés de la promotion 2014
- Les conditions d'emploi
- La recherche d'emploi

Enquête téléphonique réalisée en avril 2015.

ENQUÊTE APEC AUPRÈS DE 4 500 SORTANTS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



– LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC–

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises. Le département Études et Recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.cadres.apec.fr rubrique **observatoire de l'emploi**

© Apec, 2015

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CGPME, UPA, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, UGICA-CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).

03	Principaux enseignements
04	Méthodologie
	–
1	SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +5 ET PLUS DE LA PROMOTION 2014
	–
07	Le marché de l'emploi cadre des jeunes diplômés de 2014 : quel bilan ?
08	Un recrutement en berne pour les jeunes diplômés de 2014
09	Les écarts persistent entre les disciplines de formation
11	Des taux d'emploi supérieurs pour les diplômés d'écoles
	–
2	LES CONDITIONS D'EMPLOI
	–
13	Les conditions d'emploi se dégradent fortement
24	Les caractéristiques de l'emploi occupé
26	La satisfaction des jeunes diplômés en emploi se stabilise à un niveau élevé
30	Du projet professionnel à l'emploi occupé
	–
3	LA RECHERCHE D'EMPLOI
	–
33	Les caractéristiques des jeunes diplômés en recherche d'emploi
37	Les modalités de la recherche d'emploi
46	Un décalage existe entre le projet à l'issue des études et les potentialités du marché de l'emploi
48	Pour décrocher un emploi, les concessions nécessaires sont fréquemment acceptées
49	Moins optimistes quant à leur recherche, les diplômés en recherche d'emploi sont plus souvent tentés par une reprise d'études

4

– ANNEXES

-
- 54 ZOOMS sur les types de diplômes
- 62 ZOOMS sur les disciplines
- 78 ZOOM secteur public, secteur privé
- 82 COMPARAISON des principaux résultats statistiques entre les diplômés de niveau Bac +3 et ceux de niveau Bac +5 et plus

–PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS–

– **POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU MASTER 2 ET PLUS DE LA PROMOTION 2014, LE MARCHÉ DE L'EMPLOI S'AVÈRE DIFFICILE** –

Sur l'ensemble de l'année 2014, les recrutements de cadres dans les entreprises ont accordé moins de place aux jeunes diplômés. Face à une situation incertaine, les recruteurs tendent à choisir des cadres plus expérimentés afin de réduire les risques.

62 % des jeunes diplômés de la promotion 2014 interrogés déclarent être en emploi en 2015, contre 63 % l'an dernier. C'est le taux d'emploi le plus bas observé depuis 5 ans. Il est au même niveau qu'en 2010 (promotion 2009), année où les conséquences immédiates de la crise économique-financière se faisaient sentir avec une acuité particulière.

Au moment de l'enquête, 72 % des diplômés déclaraient avoir déjà été en emploi. Ce taux d'insertion est quasi identique à celui de l'année dernière (71 %). Cependant, la proportion de diplômés recherchant un nouvel emploi augmente, traduisant un net recul de l'emploi stable.

– **DU CÔTÉ DES CONDITIONS D'EMPLOI, LA DÉGRADATION EST NETTE** –

En effet, le phénomène le plus marquant auquel on assiste cette année est la forte baisse des contrats à durée indéterminée chez les jeunes diplômés en emploi. Leur part baisse de 9 points, à 50 %, tandis que la part des CDD augmente d'autant, atteignant 43 %. De plus en plus, le contrat à durée déterminée fait figure de voie d'accès à l'emploi pour les jeunes diplômés, et pourrait devenir la forme d'emploi dominante pour cette population.

Corrélativement, les possibilités d'accès au statut de cadre se dégradent aussi (57 % des diplômés en emploi en bénéficient, en baisse de 5 points), principalement pour les diplômés universitaires, tandis que la rémunération connaît cette année une baisse marquée.

Malgré cette conjoncture peu favorable, les jeunes diplômés restent actifs et pragmatiques. Cela les conduit plus fréquemment vers des postes plus éloignés de leur projet initial, qu'ils peuvent accepter à titre de « postes d'attente » et pour lesquels ils tendent à se considérer surqualifiés. Parallèlement, ils se montrent très lucides quant au climat actuel et à la difficulté de trouver un emploi, et se disent relativement satisfaits de leur emploi quand ils en ont un.

– **LA RECHERCHE D'EMPLOI EST ARDUE, TOUJOURS PEU ANTICIPÉE, ET GÉNÈRE DAVANTAGE DE PESSIMISME** –

Un démarrage précoce de la recherche d'emploi contribue à une insertion plus rapide : ce cas est bien plus fréquent chez les diplômés en poste que chez ceux qui sont à la recherche d'un emploi. Ce phénomène observé depuis plusieurs années se confirme pour la promotion 2014.

Les résultats montrent pourtant que les jeunes diplômés en recherche d'emploi aurait intérêt à mettre toutes les chances de leur côté. S'ils envoient davantage de candidatures que l'an dernier, c'est avec une efficacité (en termes de nombres d'entretiens obtenus) qui ne progresse guère. Parallèlement, le délai qui a été nécessaire aux diplômés en emploi pour obtenir leur poste a augmenté.

Du fait de ces conditions difficiles, le moral des jeunes diplômés en recherche d'emploi chute de 4 points par rapport à la promotion précédente, amenant 4 sur 10 d'entre eux (+9 points) à envisager une reprise d'études. ●

–MÉTHODOLOGIE–

– **CHAMP DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +5 ET PLUS EN 2014** –

Au printemps 2015, l'Apec a réalisé son enquête téléphonique annuelle auprès des jeunes diplômés sortant de l'enseignement supérieur.

Population interrogée

Un échantillon de 4 750 répondants a été constitué à partir de trois sources :

- la base des jeunes diplômés inscrits à l'Apec ;
- les listes des étudiants de plusieurs établissements

d'enseignement supérieur partenaires de l'Apec (universités et écoles), diplômés en 2014 et ne s'étant pas réinscrits en 2015 ;

– des fichiers complémentaires provenant de différents fournisseurs.

Des filtres placés en début de questionnaire permettaient de vérifier que le répondant répondait aux critères d'éligibilité : avoir terminé en 2014 des études supérieures au niveau Bac +5 ou plus, sauf études de médecine¹ ; être âgé de 20 à 30 ans ; ne pas avoir repris d'études, et être soit en recherche d'emploi, soit en emploi.

Sont donc exclus du champ de l'enquête les jeunes qui poursuivent leurs études et ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas, quelle qu'en soit la raison.

¹. Les « disciplines de santé » mentionnées dans l'analyse excluent donc la médecine et rassemblent les autres domaines apparentés tels que le paramédical, la pharmacie, etc.

Structure de l'échantillon de la promotion 2014 (niveau Bac +5 et plus)

Cet échantillon est représentatif après redressement de la structure des diplômés sortants de l'enseignement supérieur.

CHAMP DE L'INTERROGATION DES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +3

Comme dans la vague précédente, le champ de l'enquête est constitué par les jeunes diplômés de niveau Bac +5 et plus. Cependant un échantillon complémentaire de 550 diplômés de niveau Bac +3 a également été interrogé afin d'apporter un éclairage sur les conditions relatives d'insertion et d'emploi de cette population, en comparaison avec l'échantillon principal. Cette comparaison est donnée en annexe sous forme de tableaux statistiques.

Structure de l'échantillon de la promotion 2014 (niveau Bac +3)

NOMENCLATURES

Les nomenclatures utilisées (disciplines d'enseignement, secteurs d'activité, fonctions) sont propres à ces études et ont été élaborées par l'Apec.

RÉALISATION DU TERRAIN

Le terrain téléphonique a été mené par l'institut BVA-Inférence Opérations du 1^{er} avril au 16 mai 2015. ●

Répartition par sexe		En %
Homme		48
Femme		52
Répartition par diplôme		En %
Université, dont :		71
Master		62
Doctorat		9
Diplôme d'ingénieur		13
Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management		10
Autres types de diplôme*		6
Répartition par discipline de formation		En %
Droit, économie, gestion		39
Lettres, langues, arts		8
Sciences humaines et sociales		22
Sciences, technologie, santé		31

* Diplôme d'école d'art, d'architecture, de journalisme, instituts d'études politiques, etc.

Source : Apec, 2015

Répartition par sexe		En %
Homme		43
Femme		57
Répartition par discipline de formation		En %
Sciences, technologie, santé		25
Droit, économie, gestion		30
Lettres et sciences humaines		45
Répartition par discipline de formation		En %
Université		80
Écoles		20

Source : Apec, 2015

–SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +5 ET PLUS DE LA PROMOTION 2014–

Le marché de l'emploi cadre des jeunes diplômés : quel bilan en 2014 ?
Un recrutement en berne pour les jeunes diplômés de 2014
Les écarts persistent entre les disciplines de formation
Des taux d'emploi supérieurs pour les diplômés d'écoles

07
08
09
11

– 1 –

– LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DES JEUNES DIPLÔMÉS : QUEL BILAN EN 2014 ?²–

– LES JEUNES DIPLÔMÉS ONT ÉTÉ MOINS RECRUTÉS EN 2014

En 2014, les jeunes diplômés représentaient 21 % de l'ensemble des recrutements au statut de cadre³, soit une baisse de 2 points par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le nombre total de jeunes diplômés recrutés a reculé : 35 200, contre 37 100 en 2013. Cette baisse s'explique notamment par la préférence manifestée par les recruteurs pour les profils ayant 1 à 10 ans d'expérience (+9 %) et ceux ayant de 16 à 20 ans d'expérience (+14 %). Enfin, les entreprises envisageaient alors de recruter entre 34 000 et 39 000 jeunes diplômés pour l'année 2015.

– LES RECRUTEMENTS À LA HAUSSE DANS L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION

En 2014, l'industrie est le secteur qui a connu la meilleure progression en termes de recrutement de jeunes diplômés, avec un total de 3 860 recrutements. Elle concentre 11 % des recrutements de jeunes diplômés, soit une hausse de 2 points par rapport à 2013. Cette hausse est particulièrement liée à un recrutement important de diplômés dans le secteur de l'automobile-aéronautique-autres matériels de transport (+38 %), de l'énergie-eau-gestion des déchets (+37 %), des équipements électriques et électroniques (+26 %) et de la chimie-industrie pharmaceutique (+13 %).

La construction est également un secteur qui a vu son volume de recrutement de jeunes diplômés augmenter entre 2013 et 2014 (+9 %). Au total, la construction affiche 1 800 recrutements correspondant à ce profil, soit 5 % des jeunes diplômés recrutés en 2014.

– UN REcul DU RECRUTEMENT DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES

Avec 27 130 recrutements en 2014, le secteur des services demeure le principal employeur de jeunes diplômés, et mobilise 77 % de leurs recrutements. Si cette part est identique à celle de l'année précédente, il s'avère qu'elle correspond à une baisse en volume (28 910 en 2013, soit -6 %). Cette diminution s'observe notamment dans les activités informatiques et les télécommunications (-15 %) et les activités d'ingénierie et recherche-développement (-13 %). En 2014, les entreprises de ces deux domaines (et plus particulièrement en informatique et télécommunications) ont préféré recruter des cadres ayant entre 1 et 15 ans d'expérience, aux dépens des jeunes diplômés.

Le commerce, quant à lui, représentait 7 % des recrutements des jeunes diplômés en 2014 avec 2 410 recrutements, soit une perte de 1 point. Cela s'explique par le recul du volume des recrutements dans la distribution généraliste et spécialisée (-12 % entre 2013 et 2014) et dans le commerce interentreprises. Sur ce dernier point, les recruteurs ont opté pour des profils plus expérimentés. ●

². Résultats issus de *Le marché de l'emploi cadre en 2015 et 2014 : tous les résultats*, Apec, collection « Les études de l'emploi cadre » n° 2015-58, mars 2015.

³. Il s'agit des recrutements en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

-UN RECRUTEMENT EN BERNE POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2014-

LA PART DES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'UN NOUVEL EMPLOI AUGMENTE PAR RAPPORT À L'AN DERNIER

Au printemps 2015, la situation professionnelle des diplômés de la promotion 2014 connaît une érosion par rapport à l'année précédente. Un an après l'obtention de leur diplôme, 61 % de ces jeunes diplômés sont en emploi, contre 62 % pour les promotions 2012 et 2013, soit une faible baisse de 1 point (**Figure 1**).

Parallèlement, sur la même période, la part des

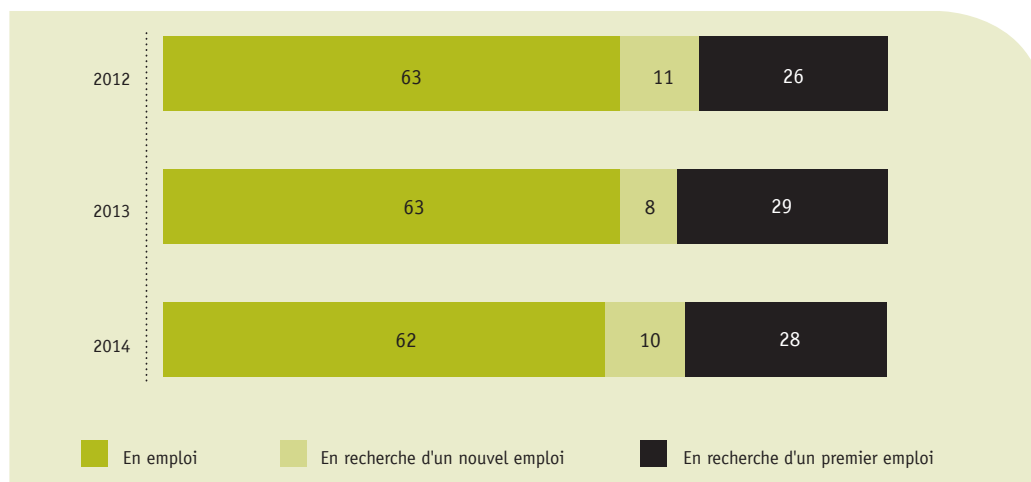
diplômés en recherche d'un nouvel emploi passe de 8 % à 10 %, retrouvant presque son niveau de 2012. Ce phénomène est en rapport avec le recours accru aux contrats à durée déterminée.

Enfin, 29 % des jeunes diplômés sont toujours à la recherche de leur premier emploi, une proportion identique à celle de 2013.

Le taux d'insertion (pourcentage de jeunes diplômés ayant déjà accédé à un premier emploi, qu'ils l'occupent encore ou non au moment de l'enquête) est de 72 %, quasi stable par rapport à la promotion 2013.

-Figure 1-

Évolution de la situation professionnelle des jeunes diplômés des promotions 2012 à 2014 (en %)



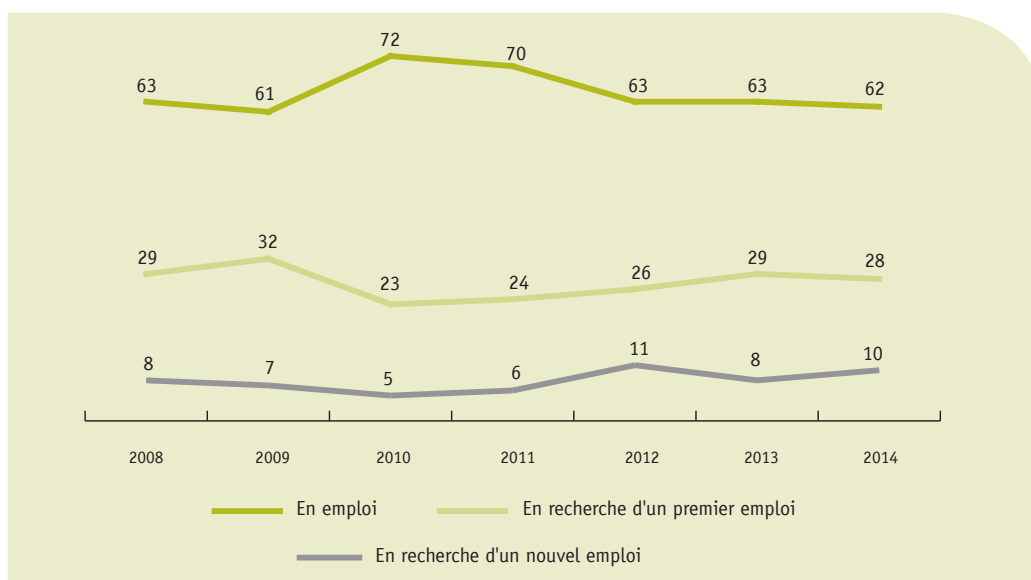
Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

— **LE TAUX D'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS EST À UN NIVEAU HISTORIQUEMENT BAS**

L'évolution du taux d'emploi des jeunes diplômés s'inscrit dans la tendance générale de la conjoncture économique, qui est peu favorable (**Figure 2**). En 2009, le retournement conjoncturel a entraîné une chute brutale des recrutements qui s'est traduite par un recul du taux d'emploi des

jeunes diplômés. Ce sont les promotions 2010 et 2011 qui affichent les taux d'emploi les plus élevés sur la période 2008-2014. Ce taux s'est ensuite dégradé tendanciellement les années suivantes, pour atteindre 62 % pour la promotion 2014, soit le taux le plus faible enregistré sur cette période. En effet, dans un contexte économique atone, les entreprises préfèrent minimiser les risques de recrutement en se reportant préférentiellement sur des profils expérimentés, plus rapidement opérationnels, au détriment des jeunes diplômés. ●

—Figure 2—
Évolution du taux d'emploi des jeunes diplômés des promotions 2008 à 2014 (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

— **LES ÉCARTS PERSISTENT ENTRE LES DISCIPLINES DE FORMATION** —

— **LE TAUX D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS EN DROIT-ÉCONOMIE-GESTION RESTE LE PLUS ÉLEVÉ**

Avec un taux d'emploi de 63 %, les diplômés de 2014 en droit-économie-gestion devancent ceux

des disciplines scientifiques (60 %), des sciences humaines et sociales (58 %) et ceux des lettres-langues-arts (56 %) (**Tableau 1**).

Ce classement se retrouve également en termes de taux d'insertion. Par ailleurs, les diplômés du groupe lettres-langues-arts de 2014 sont insérés à 71 %, contre 68 % pour ceux de 2013. Cette

amélioration est particulièrement liée à la forte insertion des diplômés de LEA (+27 points).

DES DISPARITÉS INTRA-DISCIPLINAIRES SUBSISTENT

Si 63 % des diplômés en droit-économie-gestion sont en emploi, il s'avère que ce taux diffère entre les disciplines qui composent ce groupe. En effet, il est plus élevé dans les disciplines à forte dimension pratique telles que l'administration et les ressources humaines (70 %) et le commercial-marketing (67 %), et plus faible en droit (58 %).

En lettres-langues-arts et sciences humaines et sociales, les taux d'emploi et d'insertion sont moins élevés, avec cependant certaines disciplines qui sont mieux loties que d'autres (sciences de l'éducation, psychologie, langues...).

Enfin, avec 69 % de diplômés insérés, les enseignements scientifiques dans leur ensemble affichent le taux le moins élevé. Des écarts existent au sein de ces disciplines, avec d'un côté la forte insertion des diplômés en sciences de l'ingénieur, des informaticiens et des pharmaciens ; et de l'autre, une difficulté plus grande à s'insérer sur le marché de l'emploi pour les diplômés issus des sciences fondamentales (biologie, physique, chimie...).

– Tableau 1 –

Taux d'emploi et taux d'insertion par discipline (en %)

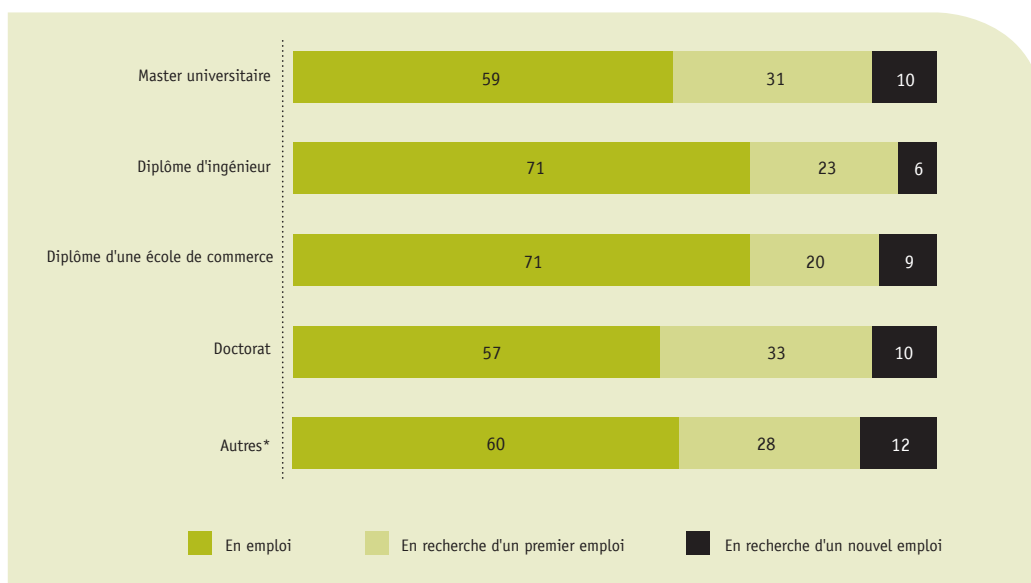
	En emploi	En recherche d'emploi		Taux* d'insertion
		Premier emploi	Nouvel emploi	
Ensemble des jeunes diplômés	62	28	10	72
Droit, économie, gestion dont :	63	27	10	73
Ressources humaines, administration	70	19	11	81
Commercial, marketing	67	21	12	79
Économie, gestion	62	28	10	72
Droit	58	32	10	68
Sciences, technologie, santé, dont :	60	31	9	69
Santé, social	69	20	11	80
Informatique, électronique	68	25	7	75
Sciences technologiques	61	30	9	70
Sciences fondamentales	51	39	10	61
Sciences humaines et sociales, dont :	58	28	14	72
Sciences humaines	58	28	14	72
Information, communication	55	31	14	69
Lettres, langues, arts	56	29	15	71

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

–DES TAUX D’EMPLOI SUPÉRIEURS POUR LES DIPLÔMÉS D’ÉCOLES–

Comme l’an dernier, les diplômés d’écoles (ingénieurs, commerce et gestion) ont les taux d’emploi les plus élevés, le taux d’insertion des diplômés d’écoles de commerce étant meilleur que celui des ingénieurs (**Figure 3**). Les universitaires titulaires d’un master ou d’un doctorat, quant à eux, enregistrent les taux d’emploi et d’insertion les moins forts. ●

–Figure 3–
Taux d’emploi des jeunes diplômés selon le type de diplôme (en %)



* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

–LES CONDITIONS D’EMPLOI–

Les conditions d’emploi se dégradent fortement	13
Les caractéristiques de l’emploi occupé	24
La satisfaction des jeunes diplômés en emploi se stabilise à un niveau élevé	26
Du projet professionnel à l’emploi occupé	30

– 2 –

Si, pour les jeunes diplômés de la promotion 2014, l'accès à l'emploi s'est dégradé par rapport à la promotion précédente, les conditions d'emploi un an après le diplôme sont en fort recul, à travers la baisse importante du taux de CDI et l'augmentation corrélative du recours aux contrats de travail temporaires.

Malgré une conjoncture peu favorable, les jeunes diplômés restent actifs et pragmatiques. Cela les conduit plus fréquemment vers des postes plus éloignés de leur projet initial, qu'ils peuvent accepter à titre de « postes d'attente » et pour lesquels ils tendent à se considérer surqualifiés. Parallèlement, ils se montrent très lucides quant au climat actuel et à la difficulté de trouver un poste, et se disent satisfaits de leur emploi quand ils en ont un.

–LES CONDITIONS D'EMPLOI SE DÉGRADENT FORTEMENT–

Pour les jeunes diplômés de la promotion 2014, les conditions d'emploi au global sont en fort recul : la part de CDI, celle des cadres ainsi que les salaires affichent une diminution sensible. Cette tendance globale à la baisse des principaux indicateurs des conditions d'emploi sont liés à la conjoncture⁴ et s'expliquent en partie par un phénomène cumulatif : au sein de la promotion 2014, un jeune diplômé en CDI a plus de chances de bénéficier du statut de cadre qu'un autre jeune recruté sur un contrat non pérenne (CDD, intérim, ...). De même, les niveaux de salaire les plus élevés sont plus fréquemment associés au statut de cadre.

Si la discipline étudiée pendant les études est importante, le type de diplôme joue également un rôle prépondérant dans les conditions d'insertion. Ainsi certains diplômés semblent bénéficier d'avantages cumulatifs (CDI, statut de cadre, rémunération plus élevée), alors qu'à l'inverse d'autres vivent une situation moins favorable. Se dessine alors une sorte de fracture entre les jeunes diplômés : l'opposition CDI-CDD se prolonge par des conséquences en termes de statut dans l'emploi, de salaire et, pour certains, une sous-qualification perçue des emplois.

– LA PROPORTION DES JEUNES DISPOSANT D'UN CDI EST EN RETRAIT –

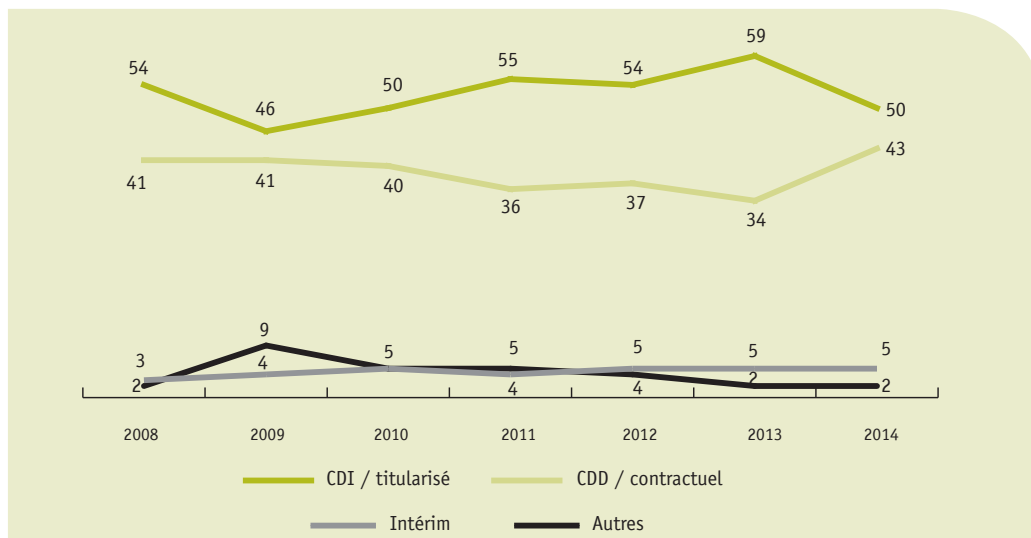
La part des jeunes diplômés en CDI présente un fort recul (-9 points) par rapport à la promotion précédente et redescend au niveau de celle de 2010. Au total, la moitié des jeunes diplômés bénéficient d'un CDI.

Inversement, la proportion des CDD progresse fortement (+9 points), et atteint le niveau le plus élevé depuis la promotion 2008 : 43 % (**Figure 4**).

La part de l'intérim et des autres contrats reste marginale, et demeure aux niveaux observés l'an dernier pour la promotion 2013, avec respectivement 5 % et 2 %.

4. « La part des CDD dans les embauches repart à la hausse [...] après avoir connu un léger repli au trimestre précédent [...], elle se situe à 86 % et atteint son maximum historique. » *Des entrées et des sorties de main-d'œuvre plus fréquentes au 4^e trimestre 2014*, Dares Indicateurs, mai 2015. Également : *L'insertion des diplômés des grandes écoles, Résultats de l'enquête 2015*, Conférence des grandes écoles-ENSAI, juin 2015.

-Figure 4-
Évolution de la répartition du type de contrat de travail dans les 6 dernières promotions (en %)

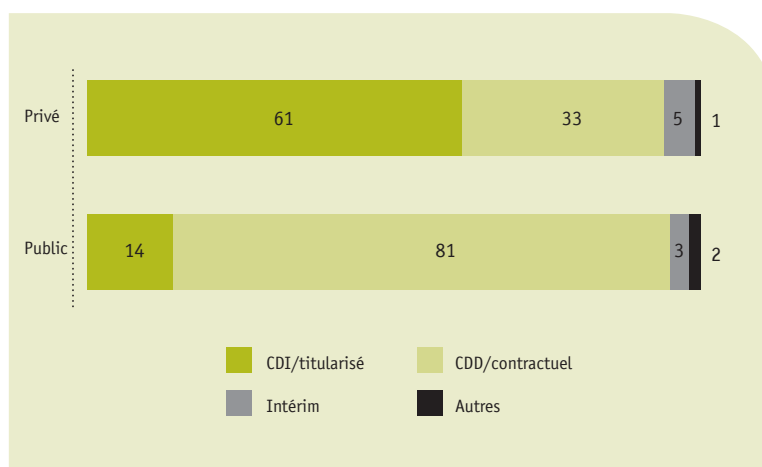


Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
 Source : Apec, 2015

Le secteur, public ou privé, est un élément déterminant concernant la nature du contrat de travail. En effet, pour les jeunes diplômés, les embauches en CDI dans le secteur public sont assez rares. En outre, la part des CDI y est en baisse par rapport à l'an dernier (-4 points).

Dans le secteur privé, si le CDI reste le contrat le plus fréquent, sa part est également en recul de 9 points. **(Figure 5).**

-Figure 5-
Nature du contrat de travail selon le secteur public ou privé (en %)

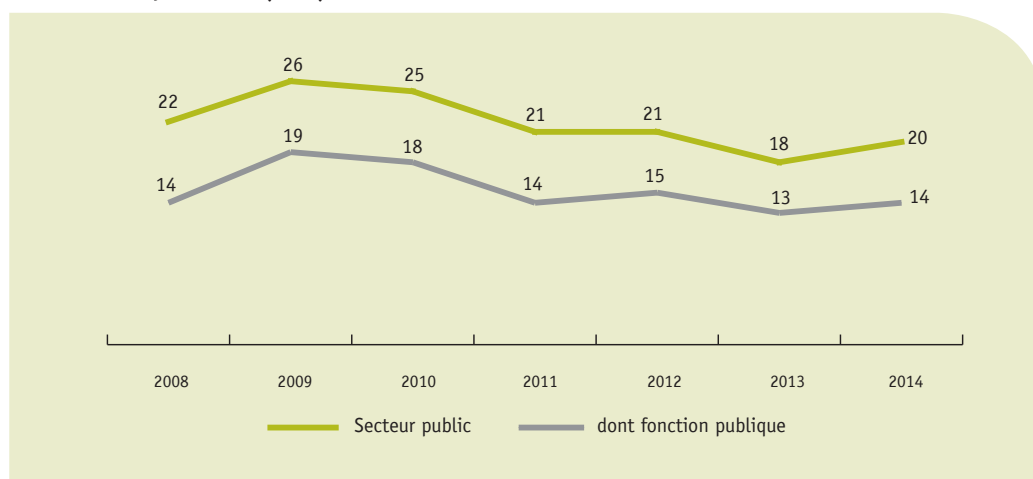


Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
 Source : Apec, 2015

La part des jeunes diplômés en poste dans le secteur public est en progression après avoir enregistré une baisse sensible l'année dernière : elle représente maintenant 1 jeune sur 5 (**Figure 6**). Pour ce qui est de la fonction publique en particulier, la proportion de jeunes qui s'y insèrent reste quasi stable, sachant que 7 jeunes diplômés sur 10 en poste dans le secteur public relèvent de la fonction publique.

Ainsi, une légère hausse de la part du secteur public dans l'emploi des jeunes diplômés, associée au fonctionnement du secteur public où la majorité des embauches sont réalisées en CDD, contribue à expliquer une partie de la progressions des CDD.

–Figure 6–
Évolution de la part de jeunes diplômés en emploi dans le secteur public et dans la fonction publique dans les 6 dernières promotions (en %)



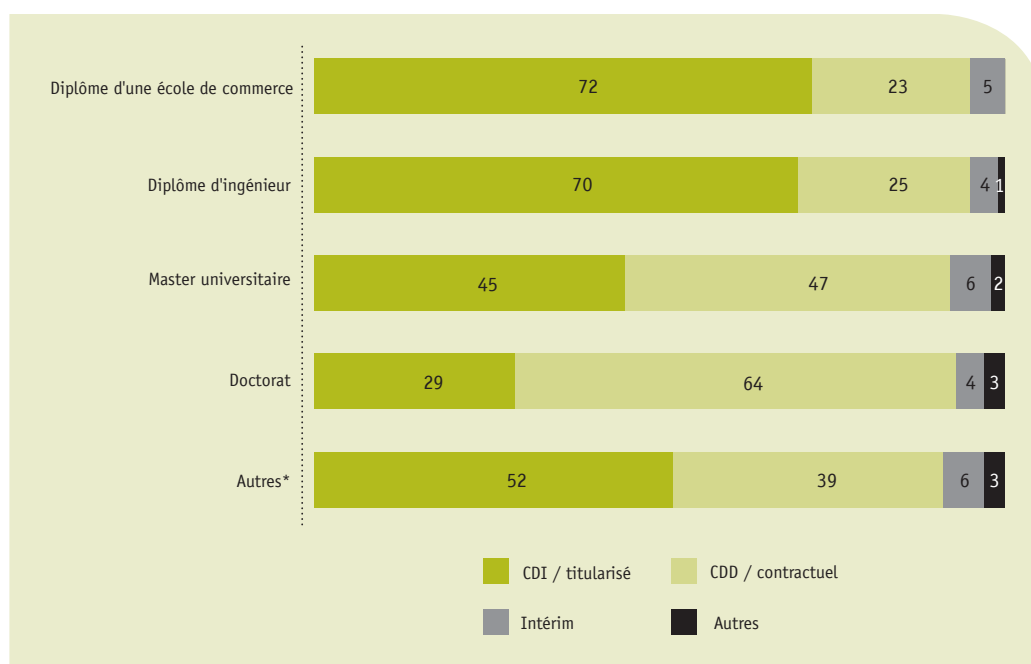
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2015

5. *Le devenir professionnel des jeunes docteurs : quel cheminement, quelle insertion 5 ans après la thèse ?*, Apec, collection « Les études de l'emploi cadre », n° 2014-57, octobre 2014.

Les ingénieurs et les titulaires d'un diplôme d'école de commerce sont plus de 7 sur 10 à être embauchés en CDI, alors que les universitaires, qu'ils soient diplômés de master ou docteurs, sont majoritairement en poste sur des contrats non pérennes (**Figure 7**).

Rappelons cependant que les docteurs se caractérisent par un démarrage de carrière spécifique, et couramment marqué par une certaine précarité et l'enchaînement de CDD longs⁵. Ainsi, pour les docteurs en emploi en CDD, la durée moyenne du contrat est de 13 mois, contre 8 mois pour les diplômés de master.

-Figure 7-
Type de contrat de travail selon le diplôme (en %)

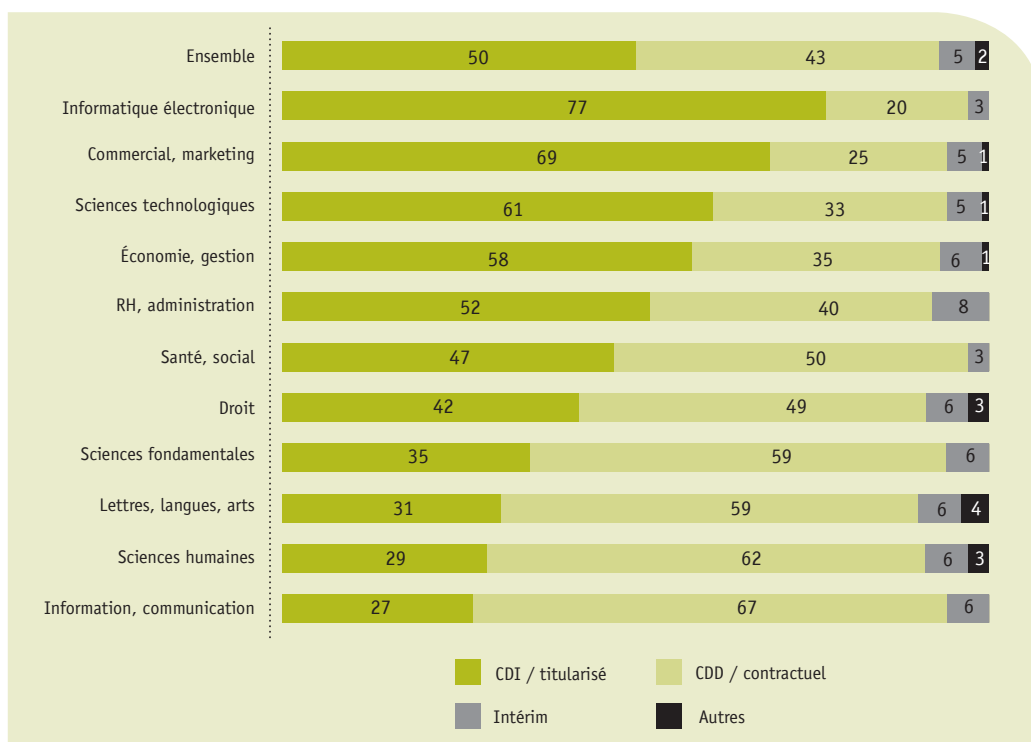


* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
Source : Apec, 2015

La discipline de formation est également un critère qui influence la nature du contrat de travail. Si les 77 % des diplômés en informatique-électronique et 69 % de ceux issus d'une formation en marketing-commercial travaillent dans le cadre d'un CDI, com-

parativement moins d'un tiers des diplômés d'information-communication, sciences humaines et lettres-langues-arts peuvent se prévaloir de ce type de contrat (**Figure 8**).

-Figure 8-
Type de contrat de travail selon la discipline de formation (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
Source : Apec, 2015

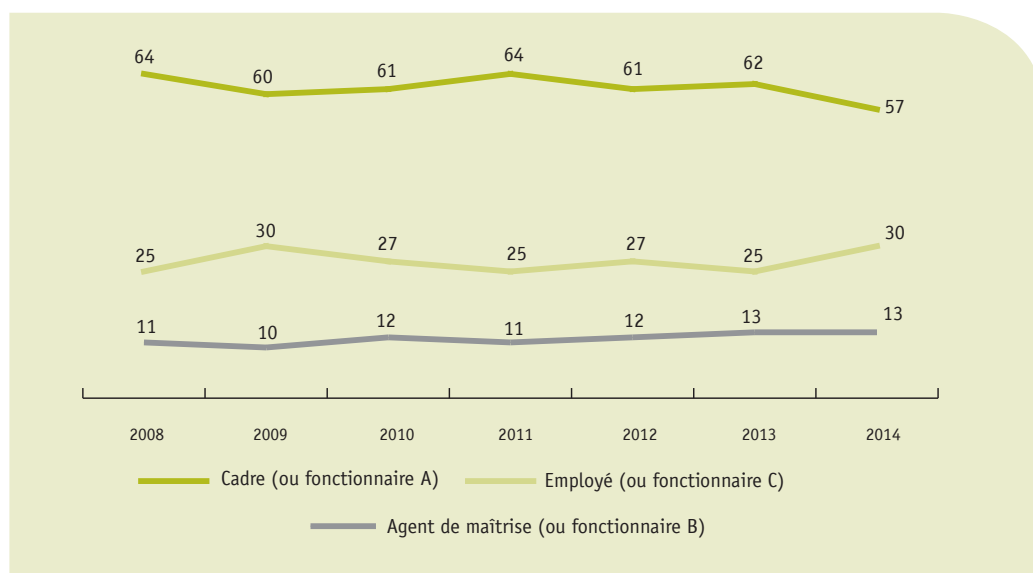
LE STATUT DE CADRE DEVIENT BEAUCOUP MOINS ACCESSIBLE POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS

La part de cadres parmi les jeunes diplômés en emploi atteint un niveau historiquement bas : 57 % (Figure 9). La dégradation des conditions d'emploi, observée à propos des CDI, porte donc également sur le statut. Cependant, ces deux aspects sont liés.

La nature du contrat de travail est en effet un facteur qui influe très fortement sur l'accès des jeunes diplômés au statut de cadre. Les jeunes en CDI, en effet, sont beaucoup plus fréquemment cadres.

Pour la promotion 2014, les deux tiers des jeunes diplômés en CDI bénéficient du statut de cadre, alors que moins de la moitié de ceux qui sont en CDD y ont accès. Par comparaison avec la promotion 2013, on observe une baisse de la part des cadres parmi les jeunes en CDI (-4 points) mais aussi parmi ceux embauchés en CDD (-5 points).

-Figure 9-
Évolution de la répartition du statut dans l'emploi dans les 7 dernières promotions (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
Source : Apec, 2015

-Tableau 2-
Répartition du statut dans l'emploi selon le contrat de travail (en %)

	CDI, titularisé	CDD, contractuel
Cadre (ou fonctionnaire A)	66	46
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	15
Employé (ou fonctionnaire C)	20	39
Total	100	100

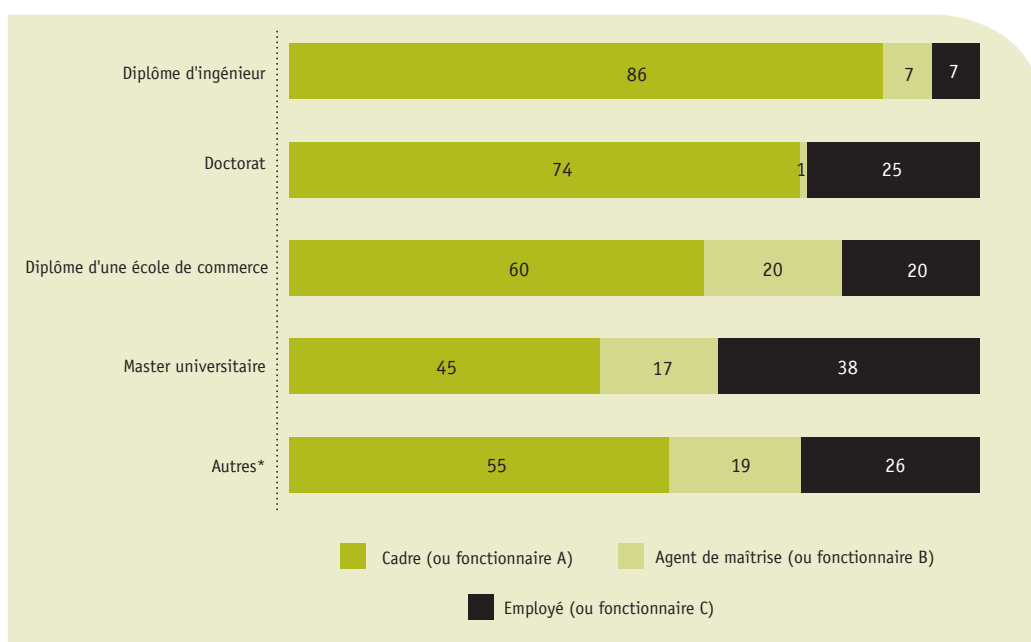
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
Source : Apec, 2015

Le statut de cadre est beaucoup plus fréquemment octroyé aux scientifiques, docteurs ou ingénieurs

Tous les jeunes diplômés ne bénéficient pas de la même manière de l'accès au statut de cadre. Si les titulaires d'un diplôme d'ingénieur deviennent cadres de façon quasi-automatique, notamment

par le jeu des conventions collectives (c'est le cas de 9 sur 10 d'entre eux), moins de la moitié des diplômés de master universitaire sont cadres. Quant aux diplômés d'écoles de commerce, ils se situent entre les deux. Enfin, près des trois quarts des docteurs se voient accorder le statut de cadre, en forte baisse par rapport à la promotion précédente : -13 points (Figure 10).

-Figure 10-
Statut dans l'emploi selon le type de diplôme (en %)



* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
Source : Apec, 2015

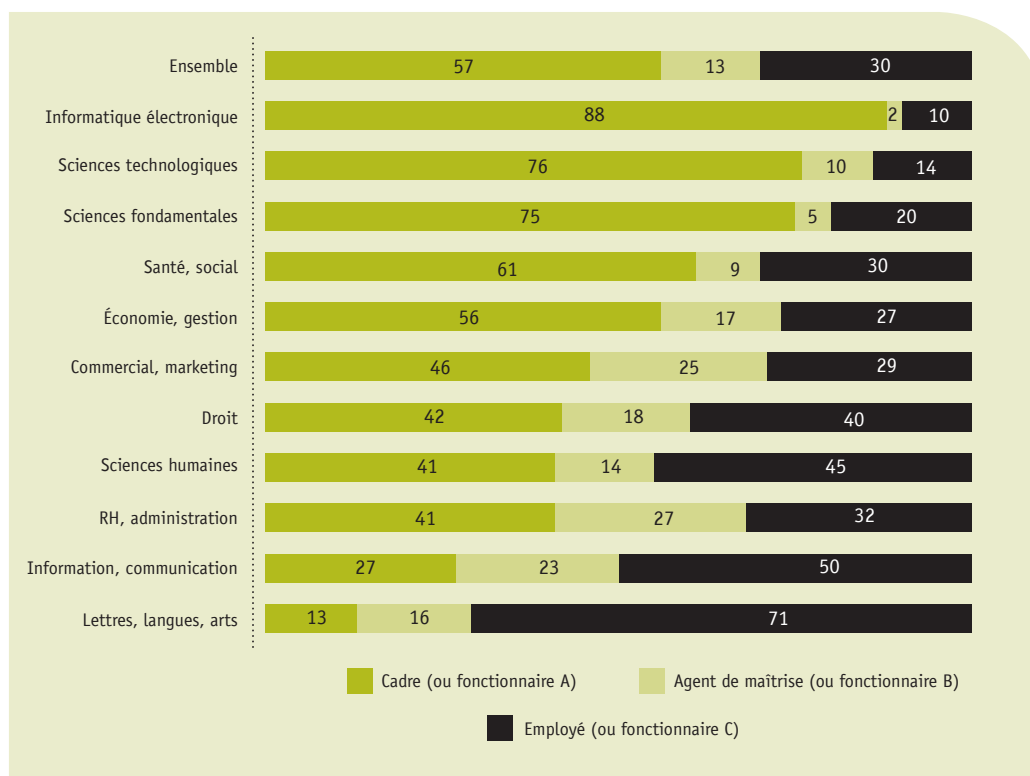
Au-delà du type de diplôme obtenu, la discipline suivie lors des études supérieures pèse directement sur l'accès au statut de cadre. Les jeunes diplômés en sciences et technologie sont plus fréquemment cadres : c'est le cas pour 88 % de ceux issus d'informatique-électronique, et des trois quarts des diplômés en sciences technologiques et en sciences fondamentales.

À l'opposé, la part de cadres parmi les diplômés de lettres-langues-arts et information-communication est beaucoup moins élevée : respectivement 13 % et 27 %. On note aussi pour ces deux disciplines une proportion très élevée (respectivement 71 % et

50 %) de jeunes diplômés avec un statut d'employé (ou de fonctionnaire de catégorie C), une forme de déclassement qui témoigne de leurs difficultés sur le marché de l'emploi (Figure 11).

Malgré une dégradation sensible de leurs conditions d'emploi, la satisfaction des jeunes diplômés de la promotion 2014 en ce qui concerne leur statut ne semble pas beaucoup s'en ressentir : 76 % se disent très ou assez satisfaits sur ce point. Si ce taux demeure important, il marque cependant une légère baisse, due au recul du nombre de très satisfaits (Figure 12).

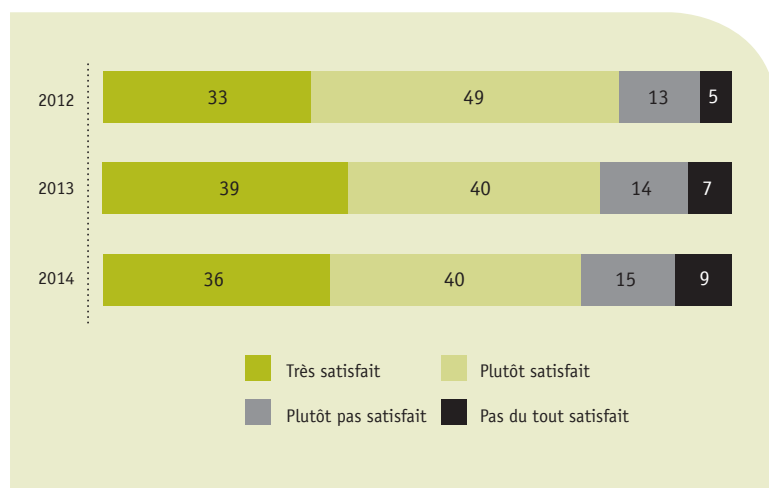
-Figure 11- Statut dans l'emploi selon la grande discipline de formation (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi salarié
Source : Apec, 2015

–Figure 12–

Satisfaction par rapport au statut dans l'emploi dans les 3 dernières promotions (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

Les jeunes diplômés issus de l'Université travaillent plus fréquemment dans le secteur public : plus de 4 jeunes docteurs sur 10 y sont recrutés, dont plus du tiers dans la fonction publique ; c'est le

cas également de 22 % des masters universitaires. À l'inverse, les titulaires d'un diplôme d'école de commerce ne sont que 8 % à exercer dans le secteur public (**Tableau 3**).

–Tableau 3–

Débouchés dans le secteur privé ou public selon le diplôme (en %)

	Ensemble	Master universitaire	Doctorat	Diplôme d'ingénieur	Diplôme d'école de commerce	Autres*
Secteur public	20	22	46	12	8	10
<i>dont : fonction publique</i>	14	16	37	4	3	6
Secteur privé	80	78	54	88	92	90
Total	100	100	100	100	100	100

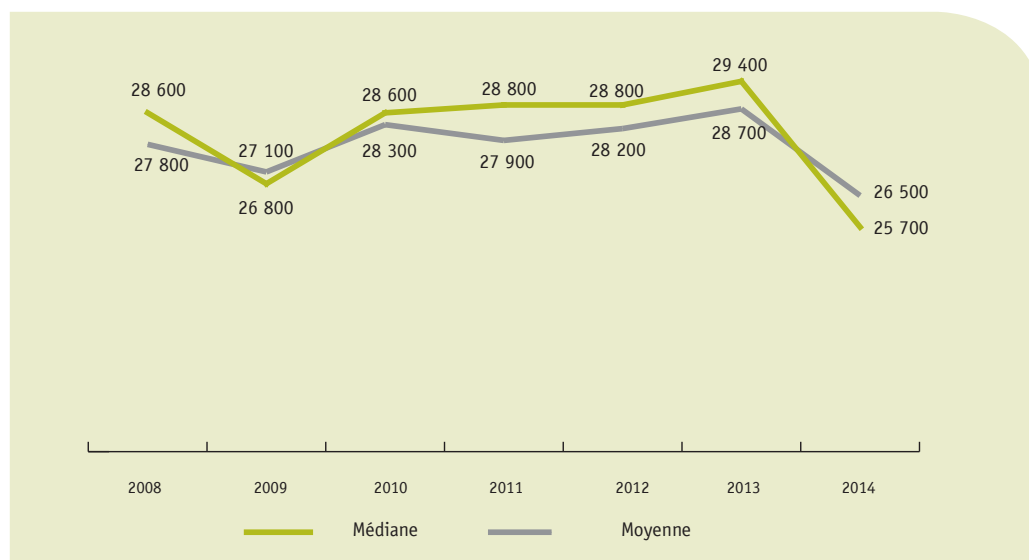
* Masters spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

LES RÉMUNÉRATIONS DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI SONT ORIENTÉES À LA BAISSÉ

On observe cette année un décrochage de la rémunération des jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi, aussi bien en moyenne qu'en médiane. (Figure 13). Cette diminution des salaires est en lien avec la progression de la proportion des contrats précaires et la diminution de la part des emplois de cadre.

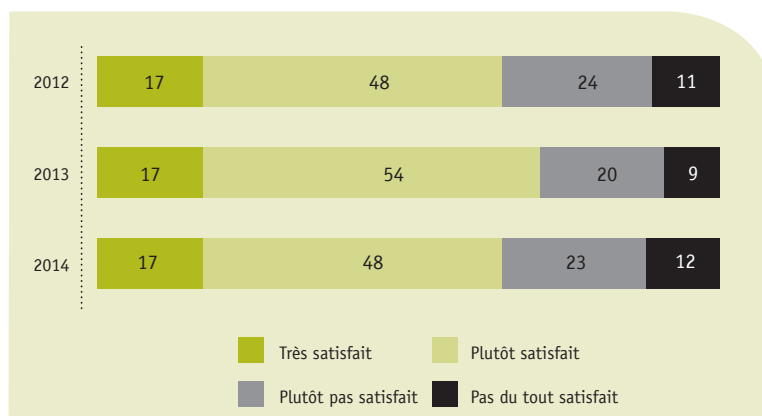
Dans ce contexte morose, les jeunes diplômés se déclarent pourtant satisfaits de leur rémunération, même si leur niveau de satisfaction baisse de 6 points cette année (Figure 14). Concernant la rémunération, ils semblent relativement lucides quant à leur marge de manœuvre : 51 % d'entre eux ont dû, pour obtenir leur poste actuel, accepter une rémunération inférieure à celle qu'ils souhaitaient. On note que c'est notamment chez les docteurs et les diplômés d'écoles de commerce que la rémunération a le plus baissé par rapport à l'an dernier.

-Figure 13-
Évolution de la rémunération médiane et moyenne des jeunes diplômés en emploi dans les 7 dernières promotions (en euros bruts annuels)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

-Figure 14-
Satisfaction par rapport à la rémunération dans les 3 dernières promotions (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

L'emploi dans le secteur privé ou public a également des répercussions en termes de niveau de salaire (**Tableau 4**). Pour un même type de diplôme, la rémunération moyenne est systématiquement plus élevée dans le secteur privé, mais l'on peut observer cette année une réduction des écarts en lien avec la baisse des rémunérations dans ce secteur. En revanche, les salaires étant réglementés dans le secteur public, ils y sont, par nature, relativement stables. La rémunération moyenne dans le secteur privé est supérieure de 17,5 % à celle du secteur public.

On note des écarts de rémunération plus faibles entre les deux secteurs parmi les ingénieurs diplômés et les docteurs, deux types de diplômés dont les titres bénéficient plus aisément d'une reconnaissance statutaire.

La discipline demeure un important facteur discriminant. Ainsi, les diplômés en informatique-électronique perçoivent en moyenne une rémunération supérieure d'environ 50 % à celle des diplômés de lettres-langues-arts et sciences humaines (**Tableau 5**).

Dans un contexte de précarisation, voire de dualisme du marché de l'emploi, la nature du contrat de travail est un élément déterminant de la rémunération. Certains jeunes bénéficient d'avantages cumulatifs dès le début de leur trajectoire professionnelle : CDI, statut de cadre, rémunération supérieure. Ainsi, la rémunération moyenne d'un jeune diplômé en CDI est supérieure de près d'un quart à celle d'un jeune en CDD (**Tableau 6**). •

–Tableau 4–

Rémunération moyenne des jeunes diplômés en emploi selon le diplôme et le secteur public ou privé (en euros bruts annuels)

	Secteur public	Secteur privé	Écart privé / public
Ensemble	23 400	27 500	+17,5 %
Master universitaire	20 900	25 200	+20,6 %
Diplôme d'école de commerce	25 700	29 300	+14,0 %
Doctorat	28 600	32 500	+13,6 %
Diplôme d'ingénieur	28 700	32 400	+12,9 %
Autres	24 300	29 200	+20,2 %

* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

–Tableau 5–

Rémunération médiane et moyenne des jeunes diplômés en emploi selon la discipline de formation (en euros bruts annuels)

	Médiane	Moyenne
Ensemble	25 700	26 500
Informatique, électronique	31 200	31 200
Sciences fondamentales	30 000	31 400
Sciences technologiques	30 000	29 700
Économie, gestion	27 600	28 200
Commercial, marketing	26 400	28 000
Ressources humaines, administration	24 600	26 000
Droit	24 000	24 700
Sciences humaines	20 800	20 500
Lettres, langues, arts	20 600	20 700
Information, communication*	-	-
Santé, social*	-	-

* Effectifs insuffisants
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

–Tableau 6–

Rémunération médiane et moyenne des jeunes diplômés selon le type de contrat de travail (en euros bruts annuels)

	Médiane	Moyenne
Ensemble	25 700	26 500
CDI, titularisé	30 000	29 800
CDD, contractuel	23 400	24 300
Autres	24 000	24 500

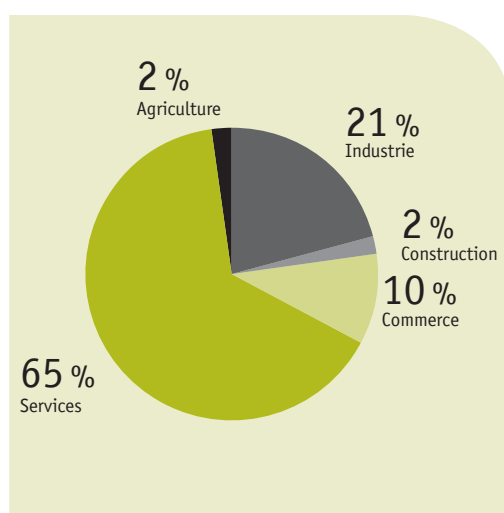
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

-LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ-

Au moment de l'enquête, soit à peu près un an après avoir décroché leur diplôme, 21 % des jeunes diplômés ne sont déjà plus dans leur premier emploi. Cette mobilité s'explique par la conjugaison de deux phénomènes : d'une part la nature non pérenne du premier contrat de travail – seuls 54 %

ont été embauchés en CDI lors de leur premier emploi ; d'autre part, le fait qu'un certain nombre de jeunes diplômés pragmatiques ont pu accepter un « emploi d'attente », et essaient de se rapprocher de leur projet professionnel dès que l'opportunité se présente.

-Figure 15-
Secteur d'activité de l'entreprise employeuse (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

Les fonctions les plus fréquemment exercées par les jeunes diplômés sont les suivantes : gestion-finance-administration, études-recherche-développement et commercial-marketing. Comme pour les précédentes promotions, ces trois fonctions représentent près de la moitié des emplois occupés par les jeunes diplômés (Tableau 7).

LES SERVICES DEMEURENT LE PREMIER SECTEUR D'EMBAUCHE DES JEUNES DIPLÔMÉS

65 % des jeunes diplômés travaillent dans le secteur des services, soit une progression de 2 points par rapport à l'an dernier (Figure 15). La part de l'industrie, second débouché des jeunes diplômés, baisse légèrement (21 %).

-Tableau 7-
Répartition de fonctions occupées par les jeunes diplômés en emploi selon leur expérience de la mobilité (en %)

	Ensemble	En emploi toujours dans leur premier emploi	En emploi dans un emploi suivant
Gestion, finance, administration	20	18	21
Études, recherche, développement	17	18	11
Commercial, marketing	16	16	16
Ressources humaines, enseignement	11	11	14
Informatique	9	10	6
Santé, social, culture	8	8	11
Services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique...)	8	8	8
Communication, création	6	6	8
Production industrielle, travaux et chantiers	4	4	4
Direction d'entreprise	1	1	1
Total	100	100	100

* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

Dans le domaine des services, la banque et l'assurance ainsi que la santé et l'action sociale offrent de nombreux débouchés, rassemblant respectivement 9 % et 8 % des jeunes diplômés en emploi.

Parmi les secteurs industriels, le plus présent est celui de l'automobile, aéronautique et autres matériels de transports : il représente 6 % des jeunes diplômés en emploi.

LE SECTEUR PRIVÉ EST TOUJOURS, AU GLOBAL, LE PREMIER DÉBOUCHÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS

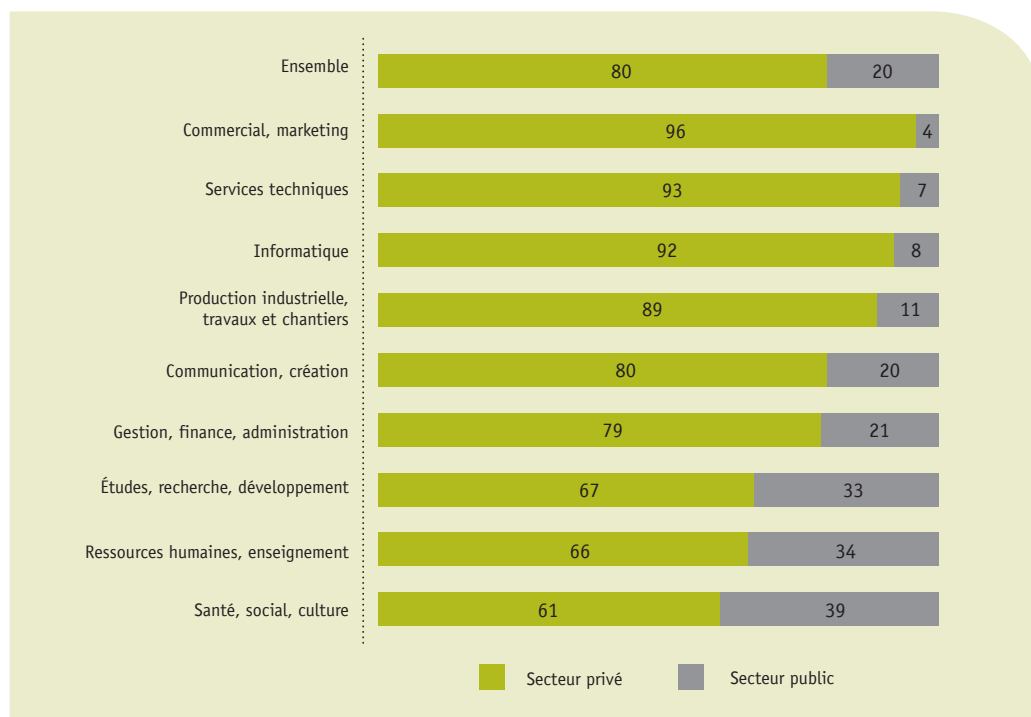
Si le secteur privé occupe toujours la grande majorité des jeunes diplômés, la part du secteur public est plus importante dans certaines fonctions où elle peut représenter environ un

tiers des débouchés. C'est le cas notamment des fonctions santé-social-culture, ressources humaines-enseignement et études-recherche-développement, fonctions pour lesquelles le secteur public propose des débouchés spécifiques (Figure 16).

LA DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI S'ALLONGE

Avec une moyenne de 2,7 mois (contre 2,3 en 2014) et une médiane de 2 mois (comme l'an passé), la durée de la période de recherche de l'emploi occupé au moment de l'enquête tend à augmenter. Elle rejoint le niveau observé en 2010 pour la promotion 2009, une période qui était particulièrement marquée par les difficultés liées à la crise. ●

–Figure 16–
Secteur public et privé selon la fonction occupée (en %)



Note : la fonction direction d'entreprise n'apparaît pas en raison d'un effectif insuffisant
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

-LA SATISFACTION DES JEUNES DIPLÔMÉS EN EMPLOI SE STABILISE À UN NIVEAU ÉLEVÉ-

Malgré une dégradation sensible des conditions d'emploi, les jeunes diplômés de la promotion 2014 affichent un niveau de satisfaction globale élevé : 88 %, stable par rapport à la promotion précédente. Ce chiffre est toutefois à nuancer : en effet, la part de jeunes diplômés se déclarant très satisfaits est en léger recul par rapport à l'an dernier (Figure 17).

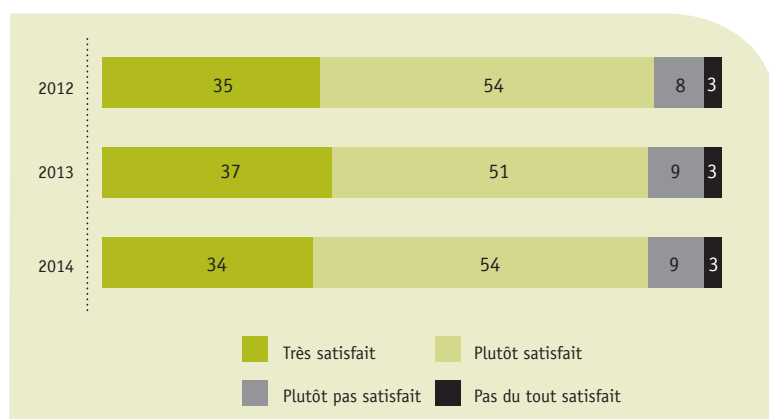
L'autonomie dans le travail est le point sur lequel le niveau de satisfaction est le plus élevé. Comme

l'année dernière, plus de 9 jeunes diplômés sur 10 se disent satisfaits à ce propos (Figure 18). De même, la satisfaction est généralement bonne à chaque fois qu'il est question du contenu du travail et de ses conditions d'exercice : relations avec le supérieur hiérarchique, ambiance de travail, conditions matérielles, intérêt des missions...

En revanche, et comme à chaque fois, la satisfaction est beaucoup moins élevée sur les aspects liés à ce qu'on peut retirer de son travail. C'est très net en ce qui concerne les perspectives d'évolution et la rémunération, les deux points pour lesquels la satisfaction est la plus basse ; de plus, elle est cette année en baisse de respectivement 3 points et 6 points. C'est également vrai en ce qui concerne la politique de formation de l'entreprise (liée à la perception des perspectives d'évolution) et la reconnaissance du travail fourni.

L'appréciation des éléments les plus liés à la pérennité de l'emploi occupé (perspectives d'évolution, possibilités de formation) diffère en fonction du type de contrat. C'est parmi ceux qui bénéficient d'un CDI que la satisfaction est la plus élevée sur ces deux points. Dans un environnement où la précarité est en progression, la stabilisation procurée par le CDI est fortement recherchée.

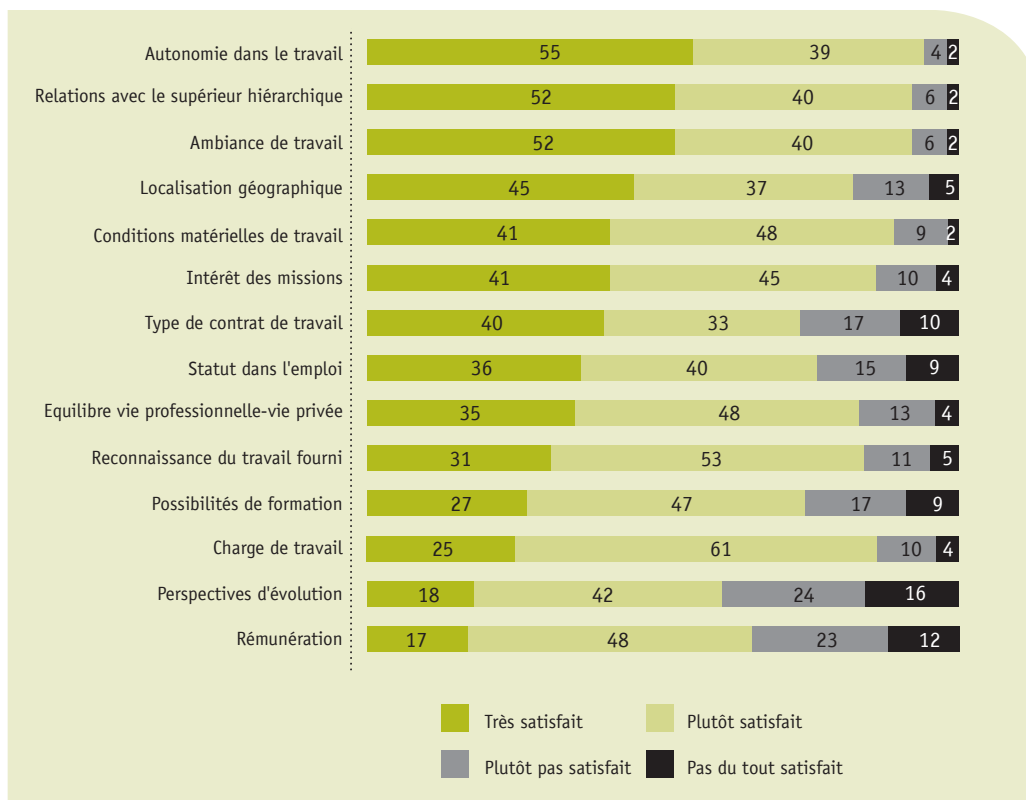
-Figure 17-
Satisfaction globale par rapport à l'emploi occupé dans les 3 dernières promotions (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

–Figure 18–

Satisfaction par rapport aux différents aspects de l'emploi occupé (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

LA PART DES JOBS ALIMENTAIRES ET LA PERCEPTION DE SOUS-QUALIFICATION DE L'EMPLOI AUGMENTENT

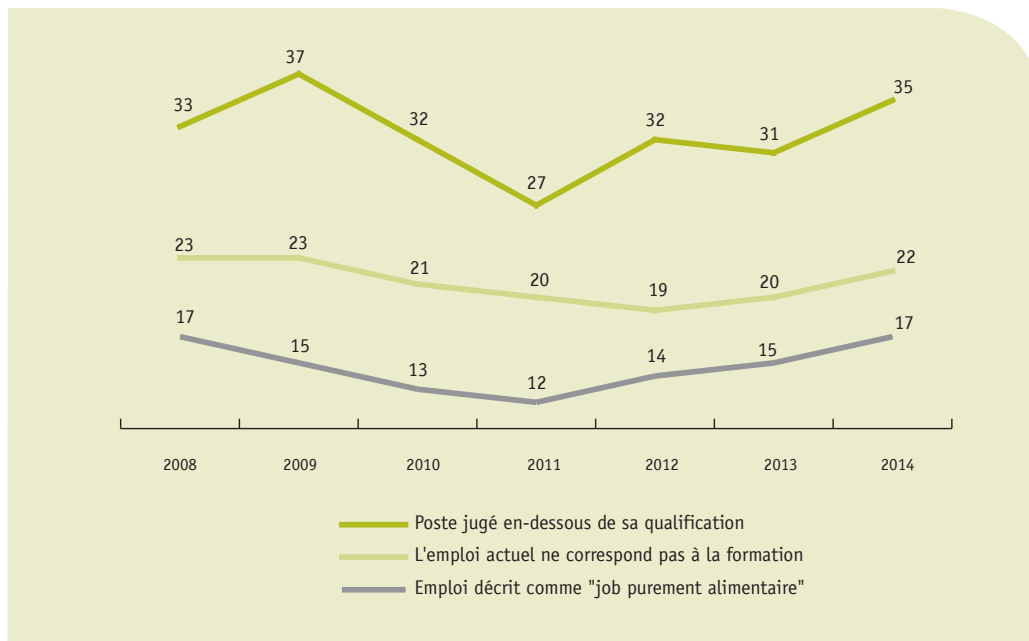
17 % des jeunes diplômés déclarent que leur emploi actuel est un « job purement alimentaire », soit une progression de 2 points par rapport à la promotion précédente et un retour au niveau élevé observé pour la promotion 2008.

Près de 8 diplômés sur 10 qui occupent un job alimentaire sont dans leur premier emploi. Ce dernier, même s'il est à l'origine d'insatisfactions

– 62 % des jeunes occupant un emploi jugé « alimentaire » considèrent qu'il ne correspond pas à leur formation – constitue une solution d'attente pour la plupart des jeunes diplômés. Cependant, même si la tendance est minoritaire, il est intéressant de noter qu'un quart des jeunes occupant un « job alimentaire » déclarent ne pas être à la recherche d'un autre emploi.

Les jeunes diplômés de la promotion 2014 sont également plus du tiers à considérer qu'ils occupent un emploi inférieur à leur qualification. De même, le défaut d'adéquation entre la formation et l'emploi occupé est mis en avant pas près du quart des jeunes diplômés (Figure 19).

-Figure 19-
Évolution des appréciations de la sous-qualification de l'emploi occupé entre les 7 dernières promotions (en %)



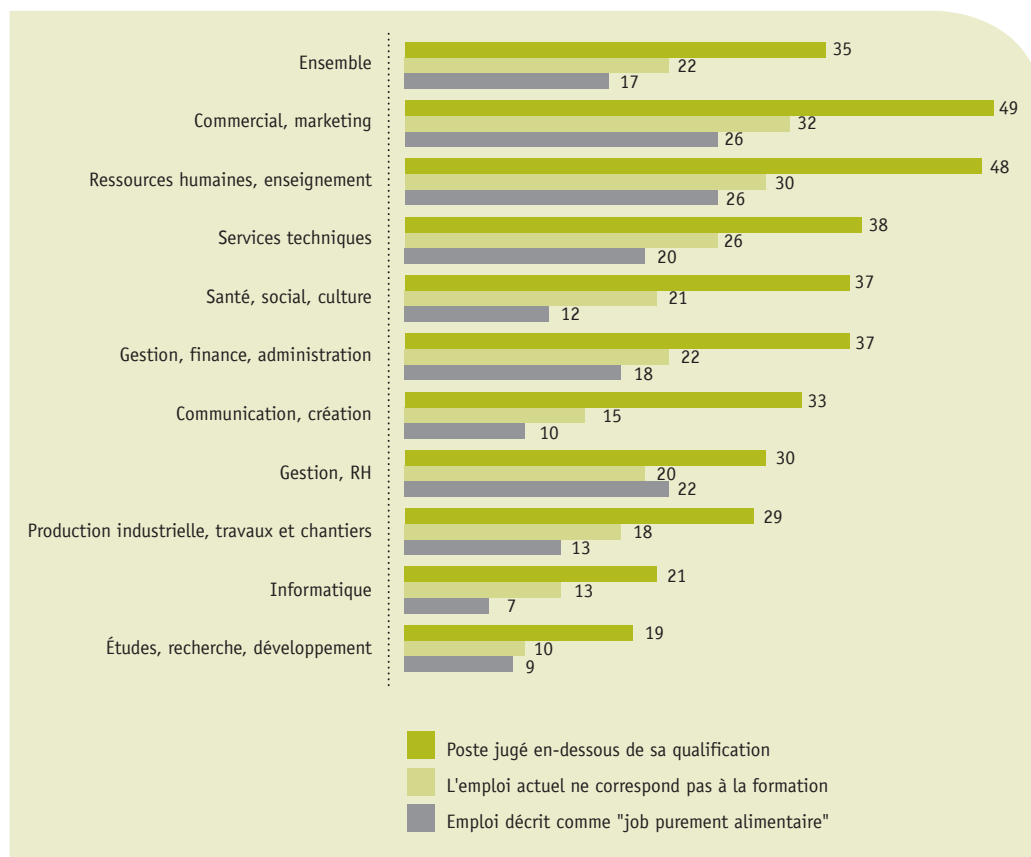
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

Les jeunes travaillant dans les fonctions commercial-marketing et ressources humaines-enseignement sont les plus critiques à l'égard de la sous-qualification de l'emploi qu'ils occupent et de son inadéquation par rapport à leur formation, mais ils sont aussi plus nombreux en proportion à déclarer qu'ils occupent un emploi « alimentaire ».

A *contrario*, ceux qui exercent des fonctions scientifiques et techniques, telles que études-recherche-développement et informatique, affirment moins souvent occuper un poste en dessous de leur qualification. De même, ce sont

les diplômés en poste dans des fonctions études-recherche-développement qui présentent la plus forte adéquation entre la formation et l'emploi actuel (Figure 20). •

–Figure 20–
Appréciation de la sous-qualification de l'emploi occupé, selon la fonction (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

-DU PROJET PROFESSIONNEL À L'EMPLOI OCCUPÉ-

Dans l'ensemble, la fonction occupée par les jeunes diplômés en emploi correspond à celle qui constituait leur projet professionnel à l'issue de leurs études. Cependant, on peut remarquer des divergences en ce qui concerne certaines fonctions. Ainsi, les jeunes diplômés sont plus nombreux à avoir souhaité travailler dans la fonction études-recherche-développement qu'à occuper effectivement un poste. Inversement, la

fonction commercial-marketing occupait moins de place dans les projets professionnels qu'elle n'en tient parmi les emplois occupés (Figure 21). Ces décalages entre les fonctions souhaitées et le potentiel d'accueil pour les jeunes diplômés offert par les différentes fonctions sur le marché de l'emploi méritent d'être mieux connus par les étudiants qui préparent leur projet professionnel.

-Figure 21-
Fonction souhaitée et fonction occupée dans le premier emploi (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

Globalement, on note que les jeunes diplômés ont majoritairement réussi à obtenir, pour leur premier emploi, un poste dans la famille professionnelle qu'ils avaient initialement envisagée. Mais selon les fonctions, le niveau d'atteinte du projet professionnel peut varier. Ainsi, 9 jeunes sur 10 qui souhaitaient s'orienter vers les fonctions

commercial-marketing et informatique y sont parvenus. Comparativement, en études-recherche-développement, production industrielle-travaux, communication-crédation, un peu moins des trois quarts des jeunes diplômés ont pu atteindre la fonction visée **(Tableau 8)**.

-Tableau 8-
Principales fonctions exercées selon le projet professionnel à l'issue des études (en %)

Fonction correspondant au projet professionnel	Fonctions les plus fréquemment occupées			
	En premier		En deuxième	
	Fonction	%	Fonction	%
Commercial, marketing	Commercial, marketing	89		
Informatique	Informatique	89		
Gestion, finance, administration	Gestion, finance, administration	83		
Services techniques *	Services techniques	83		
Ressources humaines, enseignement	Ressources humaines, enseignement	81		
Santé, social, culture	Santé, social, culture	78	Ressources humaines, enseignement	10
Études, recherche, développement,	Études, recherche, développement,	74		
Production industrielle, travaux, chantiers	Production industrielle, travaux, chantiers	74		
Communication, création	Communication, création	73	Commercial, marketing	13

Exemple de lecture : parmi les jeunes diplômés dont la fonction santé, social, culture constituait le projet professionnel à l'issue des études, 78 % y étaient effectivement en poste dans leur premier emploi, tandis que 10 % travaillaient dans la fonction ressources humaines, enseignement.

* Achats, qualité, maintenance, logistique...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

– LA RECHERCHE D’EMPLOI –

Les caractéristiques des jeunes diplômés en recherche d’emploi	33
Les modalités de la recherche d’emploi	37
Un décalage existe entre le projet à l’issue des études et les potentialités du marché de l’emploi	46
Pour décrocher un emploi, les concessions nécessaires sont fréquemment acceptées	48
Moins optimistes quant à leur recherche, les diplômés en recherche d’emploi sont plus souvent tentés par une reprise d’études	49

– 3 –

La part des jeunes diplômés en recherche d'emploi augmente par rapport à la promotion précédente : au moment de l'enquête, 39 % des jeunes diplômés de la promotion 2014 déclaraient être sans emploi et en recherche d'emploi (+2 points par rapport à la promotion de 2013, interrogée en 2014) et 24 % étaient en emploi et cherchaient un autre poste (+3 points par rapport à la promotion précédente). L'insatisfaction découlant de l'absence de perspectives d'évolution et de conditions d'emploi peu satisfaisantes s'avère être le principal facteur qui pousse ces jeunes en emploi à chercher une meilleure opportunité.

Un démarrage précoce de la recherche d'emploi, avant même l'obtention du diplôme, contribue à une insertion plus rapide. La moitié des diplômés en poste ont commencé leur recherche bien avant l'obtention de leur diplôme, contre seulement un quart de ceux qui étaient toujours sans emploi au moment de l'enquête. Une recherche tardive se révèle donc pénalisante, surtout pour les jeunes sans expérience professionnelle.

Du fait de ces conditions d'insertion difficiles, le moral des jeunes diplômés en recherche d'emploi chute de 4 points par rapport à la promotion précédente, amenant 44 % d'entre eux (+9 points) à envisager une reprise d'études.

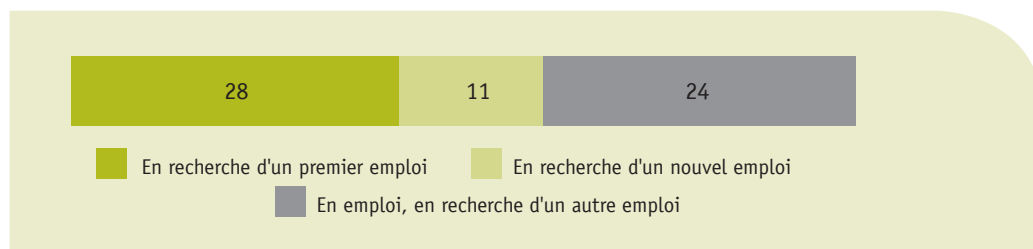
– LES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI –

Dans un environnement économique où la croissance demeure faible, près de deux jeunes diplômés de niveau Bac +5 et plus sur trois déclarent être à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête.

28 % des jeunes diplômés n'ont toujours pas accédé à un premier emploi (**Figure 22**). 1 sur 10 sont en recherche d'un nouvel emploi, soit plus 3 points par rapport à l'an dernier (**Tableau 9**). Enfin, 24 %, bien qu'en emploi, en recherchent un autre.

–Figure 22–

Structure de la population des jeunes diplômés en recherche d'emploi (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

-Tableau 9-
Situation professionnelle des jeunes diplômés des trois dernières promotions (en %)

	Promotion 2012 interrogée en 2013	Promotion 2013 interrogée en 2014	Promotion 2014 interrogée en 2015
En recherche d'emploi, dont :	56	58	63
En recherche d'un premier emploi	25	29	28
En recherche d'un nouvel emploi	10	8	11
En emploi, recherchant un autre emploi	21	21	24
En emploi, ne recherchant pas d'emploi	44	42	37
Total	100	100	100

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

De ce fait, la part des jeunes diplômés en recherche qui ont déjà eu une première expérience professionnelle progresse : elle représente 35 % des diplômés, contre 29 % l'an dernier. Cela peut rendre plus ardue l'insertion des jeunes toujours à la recherche de leur premier emploi. Ces derniers se retrouvent en effet désavantagés dans leur concurrence avec des candidats qui, eux, peuvent se prévaloir d'une première expérience.

LA SITUATION DE RECHERCHE D'EMPLOI DIFFÈRE SELON LA FORMATION

Des différences selon le diplôme

Parmi les jeunes diplômés titulaires d'un diplôme universitaire, près de 7 sur 10 sont en recherche d'emploi, contre la moitié seulement des jeunes

-Tableau 10-
Situation de recherche d'emploi des jeunes diplômés des deux dernières promotions selon le type de diplôme (en %)

	Ensemble des jeunes diplômés		Master universitaire		Doctorat		Diplôme d'ingénieur		Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management		Autre*	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
En recherche d'emploi, dont :	58	63	65	68	66	72	47	46	50	51	61	58
Sans emploi, dont :	37	39	40	42	42	43	31	29	30	29	43	38
En recherche d'un premier emploi	29	28	31	30	38	33	26	23	21	20	34	27
En recherche d'un nouvel emploi	8	11	9	12	4	10	5	6	9	9	9	11
En emploi, recherchant un autre emploi	21	24	25	26	24	29	16	17	20	22	18	20
En emploi, ne recherchant pas d'emploi	42	37	35	32	34	28	53	54	50	49	39	42
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Autres types de diplôme : mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

ingénieurs et diplômés d'écoles de commerce (**Tableau 10**). Par rapport à la promotion précédente, la situation change peu. On note cependant une amélioration pour les titulaires d'un master ou d'un doctorat.

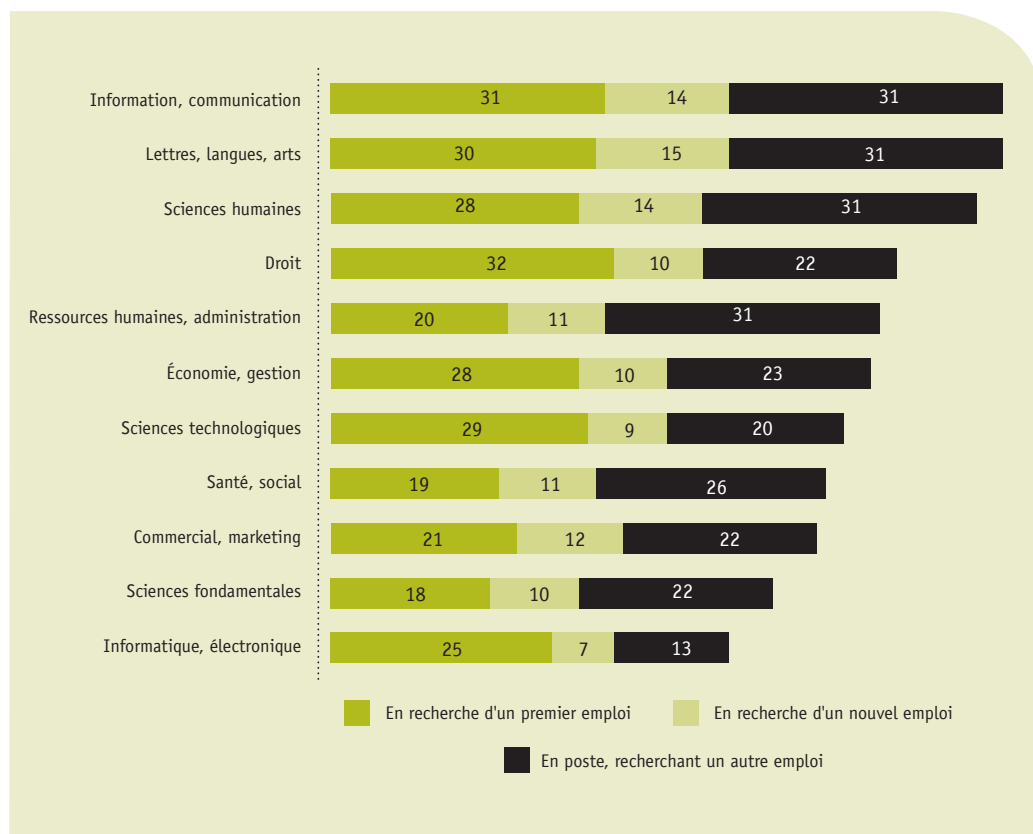
Les ingénieurs, bénéficiant de meilleures conditions d'insertion, sont moins enclins à chercher un autre emploi lorsqu'ils sont en poste. C'est la raison pour laquelle, parmi les jeunes ingénieurs en recherche d'emploi, ceux qui cherchent leur premier emploi sont très majoritaires par rapport à ceux recherchant un nouvel emploi (ils sont environ 4 fois plus nombreux). En revanche, chez les jeunes docteurs, qui sont beaucoup moins souvent en emploi que les ingénieurs, la même situation (une proportion importante de docteurs à la recherche de leur premier emploi) traduit cette fois une difficulté à s'insérer professionnellement.

Des écarts entre les différentes disciplines de formation

Près d'un jeune diplômé en sciences fondamentales sur deux est encore à la recherche d'un premier emploi au moment de l'enquête, une proportion particulièrement forte par rapport à ceux recherchant un nouvel emploi. En ressources humaines-administration, santé-social et commercial-marketing, près d'un jeune sur quatre recherche son premier emploi (**Figure 23**). En dehors des disciplines scientifiques (informatique-électronique, sciences technologiques, sciences fondamentales), la part des jeunes à la recherche d'un premier emploi est nettement inférieure à celle des jeunes qui ont déjà eu une expérience professionnelle (qu'ils soient en emploi ou qu'ils aient déjà travaillé).

—Figure 23—

Répartition de la situation de recherche selon la discipline de formation (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

LA RECHERCHE D'EMPLOI DES JEUNES EN POSTE EST MOTIVÉE PAR L'ABSENCE DE PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET LA DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS D'EMPLOI

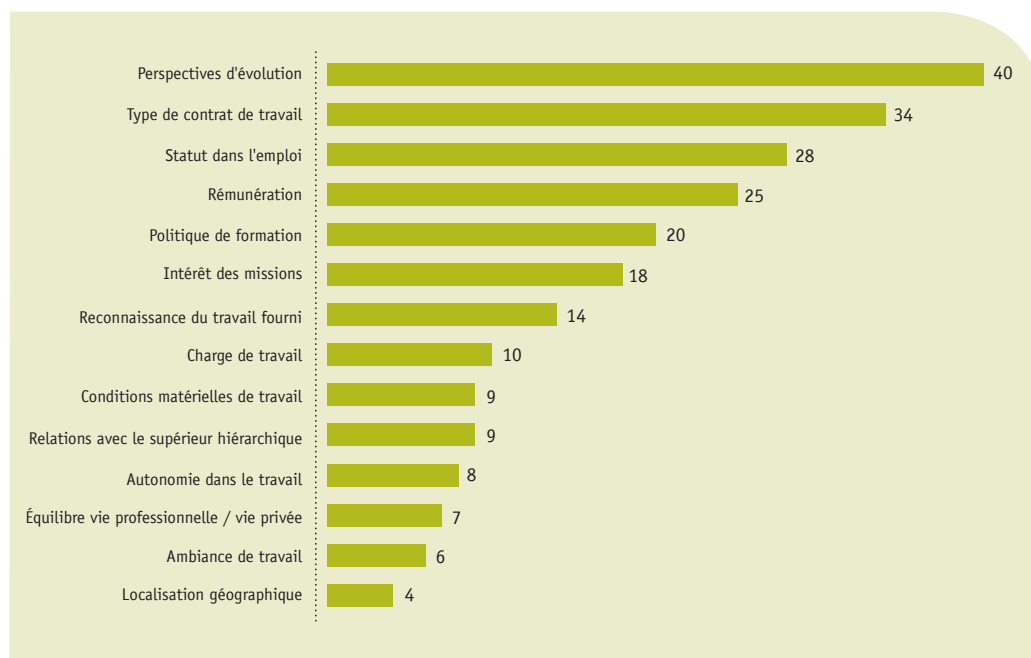
opportunité : 64% des jeunes en emploi cherchant un autre emploi les jugent insatisfaisantes (+40 points par rapport à ceux qui ne recherchent pas un autre emploi).

Les conditions d'emploi – type de contrat de travail, statut dans l'emploi, rémunération – font également partie des causes d'insatisfaction qui amènent les jeunes à revenir sur le marché de l'emploi : 50 % de ceux qui recherchent un autre

Ce sont principalement les perspectives d'évolution qui sont à l'origine de la recherche d'une autre

-Figure 24-

Différence entre les taux de satisfaction, concernant les différents aspects de l'emploi, des jeunes en poste ne recherchant pas un autre emploi et de ceux qui en recherchent un (en points de pourcentage)

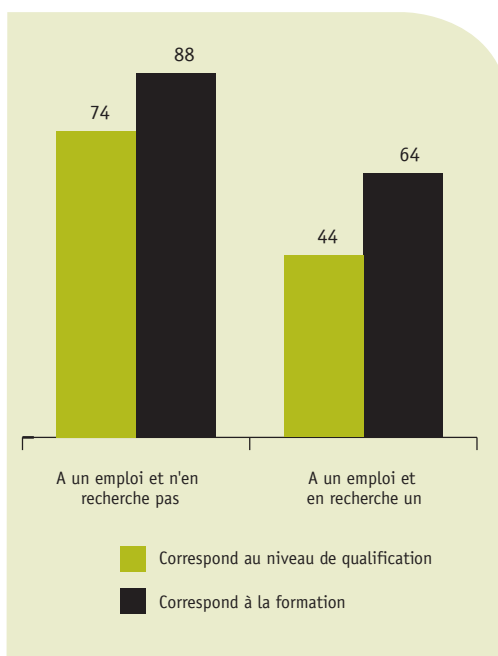


Exemple de lecture : parmi les jeunes diplômés en emploi, concernant les perspectives d'évolution dans leur entreprise, ceux qui ne recherchent pas un autre emploi se disent beaucoup plus souvent satisfaits que ceux qui en cherchent un, l'écart du taux de satisfaction étant de 40 points en faveur des premiers (76 % contre 36 %)
 Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2015

emploi sont insatisfaits de leur rémunération (contre 25 % pour ceux qui ne cherchent pas), 47 % de leur type de contrat de travail, 41 % de leur statut. Ces facteurs peuvent également se cumuler avec une moindre satisfaction quant à la politique de formation, l'intérêt des missions et la reconnaissance du travail fourni.

D'une manière générale, les jeunes en poste qui recherchent un emploi ont plus fréquemment le sentiment d'occuper un emploi sous-qualifié ou ne correspondant pas à leur formation (**Figure 25**). •

–Figure 25–
Appréciation de l'emploi occupé, selon le fait de rechercher un autre poste ou non (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2015

–LES MODALITÉS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI–

– LA RECHERCHE D'EMPLOI EST PEU ANTICIPÉE

Près de la moitié des jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi ont attendu d'avoir leur diplôme en poche avant d'entreprendre des démarches pour trouver leur premier poste. Alors que la situation économique a continué à se dégrader en 2014, on observe, parmi les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi, une diminution de ceux qui ont commencé à chercher avant l'obtention de leur diplôme :

47 %, soit 3 points de moins que l'an dernier. Seulement 27 % d'entre eux ont préparé leur insertion professionnelle en amont en débutant leurs recherches avant d'être diplômés. Ce sont les titulaires d'un master qui anticipent le moins la difficulté du marché de l'emploi.

Ce défaut d'anticipation n'est pas sans conséquences sur les délais d'insertion. En effet, une recherche d'emploi précoce facilite l'insertion, et l'on observe que les jeunes occupant leur premier emploi au moment de l'enquête ont débuté deux fois plus souvent la recherche de cet emploi avant l'obtention de leur diplôme (**Tableau 11**).

-Tableau 11-

Moment du démarrage de la recherche du premier emploi (en %)

	Master universitaire		Doctorat		Diplôme d'ingénieur		Diplôme d'école de commerce		Autres*	
	Dans leur premier emploi	Recherchant un premier emploi	Dans leur premier emploi	Recherchant un premier emploi	Dans leur premier emploi	Recherchant un premier emploi	Dans leur premier emploi	Recherchant un premier emploi	Dans leur premier emploi	Recherchant un premier emploi
Avant l'obtention du diplôme	48	23	68	35	64	33	64	33	54	34
Dès l'obtention du diplôme	16	20	12	19	13	17	8	20	14	19
Après l'obtention du diplôme	36	57	20	46	23	50	28	47	32	47
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Autres types de diplôme : masters spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
 Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
 Source : Apec, 2015

Un démarrage de la recherche plus ou moins tardif selon la discipline

Ce sont les diplômés en sciences qui anticipent le plus leur recherche : 61% de ceux qui sont actuellement en poste avaient commencé leur recherche d'emploi avant l'obtention de leur diplôme. C'est 31 points de plus que ceux qui, dans ces disciplines, en sont encore à rechercher leur premier emploi.

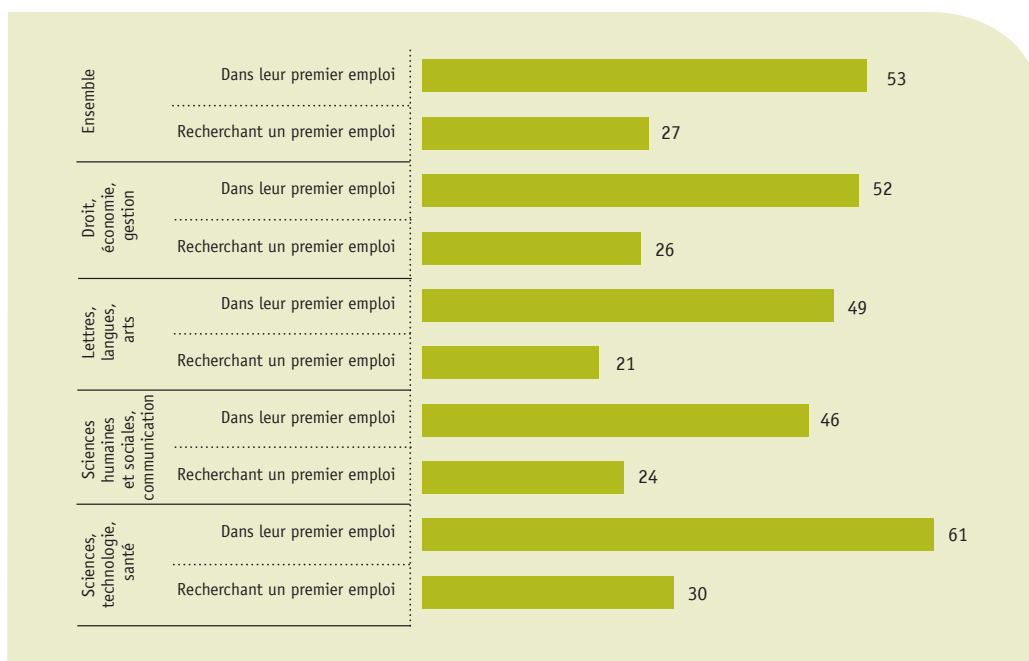
A *contrario*, les jeunes issus des disciplines à insertion plus difficile : lettres-langues-arts,

sciences humaines et sociales-communication, commencent beaucoup plus tardivement leur recherche : respectivement 49 % et 46 % pour ceux qui sont en poste contre 21 % et 24 % pour ceux qui recherchent leur premier emploi.

On voit donc que l'avantage en termes d'insertion dont bénéficient les diplômés scientifiques (de par le fait que les débouchés pour leurs disciplines de formation sont plus importants) est encore renforcé par une meilleure anticipation de la recherche du premier emploi.

–Figure 26–

Part de jeunes diplômés ayant commencé leur recherche d'emploi avant l'obtention de leur diplôme, selon la situation d'emploi et la discipline (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2015

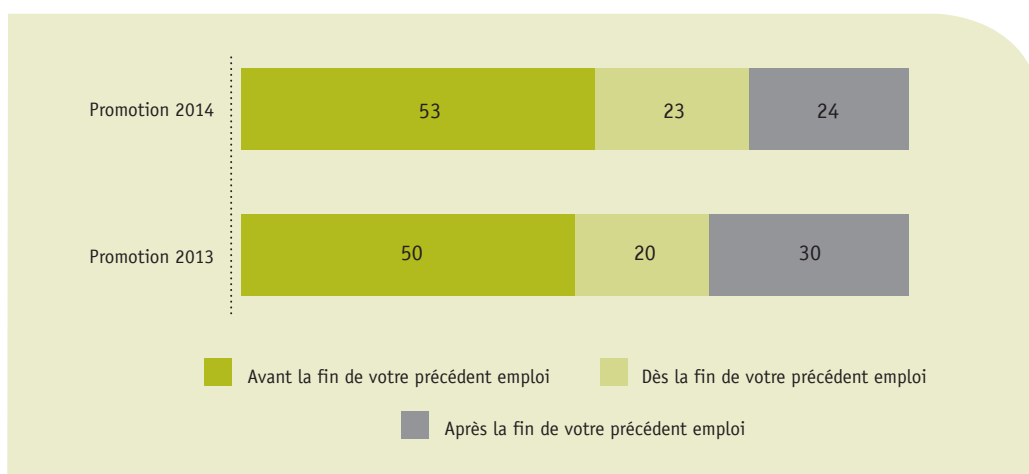
Chez les jeunes déjà insérés, la recherche d'un nouvel emploi est davantage anticipée

Cette année encore, les jeunes en recherche d'emploi ayant déjà occupé un emploi anticipent davantage le moment de la recherche : 53% d'entre eux l'ont

entamée avant la fin de leur premier emploi, soit 3 points de plus que l'an dernier (Figure 27). Ils semblent avoir intégré l'allongement de la durée de recherche, et tentent ainsi d'écourter la période de chômage entre deux emplois, d'autant plus que les difficultés pour retrouver un autre emploi se sont accentuées.

–Figure 27–

Moment du démarrage de la recherche de l'emploi suivant (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'un nouvel emploi
Source : Apec, 2015

LES OFFRES D'EMPLOI SONT TOUJOURS LE PREMIER MOYEN DE RECHERCHE UTILISÉ

Le marché de l'emploi atone et incertain pour les jeunes diplômés incite ces derniers à multiplier les moyens de recherche.

La réponse aux offres d'emploi est le moyen le plus largement utilisé : près de 9 diplômés en recherche sur 10 déclarent y avoir recours. Elle constitue aussi le principal moyen d'accès à leur emploi actuel pour les jeunes diplômés en emploi : 35% ont eu ainsi leur emploi, soit 5 points de plus que l'an dernier (**Tableau 12**).

L'envoi de candidatures spontanées est le second moyen le plus utilisé, notamment par Internet (73 %). Cette approche a progressé de 3 points chez les jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi (78 % contre 75%), et encore plus chez ceux en quête d'un nouvel emploi (76% contre 64 % l'an dernier).

Le réseau de relations demeure le troisième moyen de recherche d'emploi, mentionné par 66 % des jeunes en recherche (soit une progression de 5 points par rapport à l'an dernier). Le réseau de relations reste un peu plus utilisé par ceux qui recherchent un nouvel emploi, leur première expérience leur ayant sans doute permis de nouer des contacts professionnels qu'ils chercheront à exploiter.

Tableau 12-
Moyens de recherche d'emploi utilisés par les jeunes diplômés (en %)

	Pour rechercher un emploi*	Pour rechercher un premier emploi*	Pour rechercher un nouvel emploi*	Pour trouver leur emploi actuel **
Approche directe, dont :	91	91	92	21
Candidatures spontanées par Internet	78	78	76	6
Dépôt de CV sur Internet	57	58	55	9
Candidatures spontanées par courrier	21	21	21	4
Autres	-	-	-	2
Réponse aux offres d'emploi, dont :	88	88	86	35
Offres d'emploi sur Internet	86	87	84	27
Offres d'emplois publiées dans la presse	4	3	4	-
Autres	3	3	3	8
Relations, réseaux, dont :	66	65	68	20
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	50	50	50	2
Relations, réseau, cooptation (hors Internet)	29	27	33	18
Concours	5	4	10	2
À la suite d'un stage	-	-	-	15
Autres	2	2	2	7

* Plusieurs réponses possibles (total des réponses est supérieur à 100%) : les moyens utilisés lors de la recherche d'emploi

** Une seule réponse possible : le moyen ayant permis l'accès l'emploi actuel

Base : Ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus

Source : Apec, 2015

— **LA DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI AUGMENTE**

Au moment de l'enquête, en avril 2015, la durée moyenne écoulée entre le début de la recherche d'emploi et le moment de l'enquête, pour les jeunes diplômés sans emploi en recherche d'emploi, était de 5,5 mois, contre 5,3 pour la promotion 2013. Chez les jeunes n'ayant pas encore exercé de

premier emploi, la durée moyenne de recherche continue de s'allonger pour la quatrième année consécutive et s'élève à 6,1 mois. Chez les jeunes en quête d'un nouvel emploi, la durée de recherche augmente après la réduction observée sur la promotion précédente (**Figure 28**).

La durée moyenne de recherche varie selon le diplôme, de 4,8 mois pour un ingénieur à 5,8 mois pour un titulaire d'un doctorat, mais cet écart a diminué par rapport à l'an dernier (il était de 2 mois et n'est plus que de 1 mois) (**Tableau 13**).

— Tableau 13—

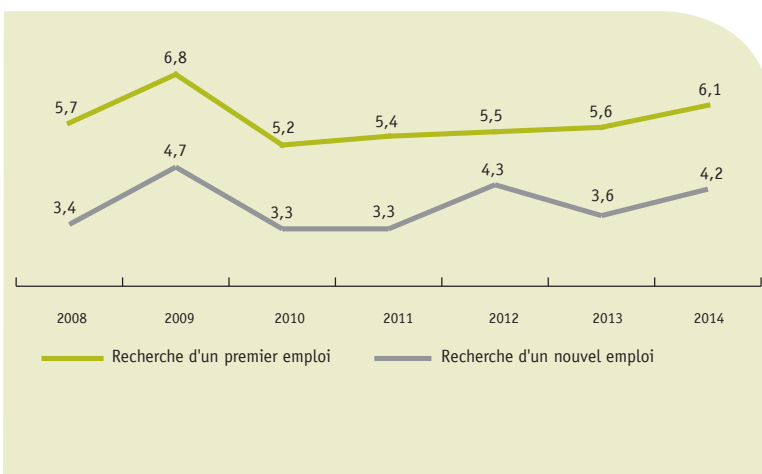
Durée moyenne de recherche par nature de diplôme pour les 2 dernières promotions (en mois)

	2013	2014
Ensemble	5,2	5,5
Doctorat	6,3	5,8
Master universitaire	5,1	5,6
Diplôme d'école de commerce	4,3	5,0
Diplôme d'ingénieur	5,6	4,8
Autres*	5,3	5,3

Exemple de lecture : au moment de l'enquête, les jeunes diplômés de la promotion 2014 titulaires d'un doctorat et en recherche d'emploi étaient, en moyenne, en recherche depuis 5,8 mois
 Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
 Source : Apec, 2015

—Figure 28—

Évolution de la durée moyenne de la recherche d'emploi au moment de l'interrogation, sur les 7 dernières promotions (mois)



Exemple de lecture : au moment de l'enquête, les jeunes diplômés de la promotion 2014 en recherche de leur premier emploi étaient, en moyenne, en recherche depuis 6,1 mois
 Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
 Source : Apec, 2015

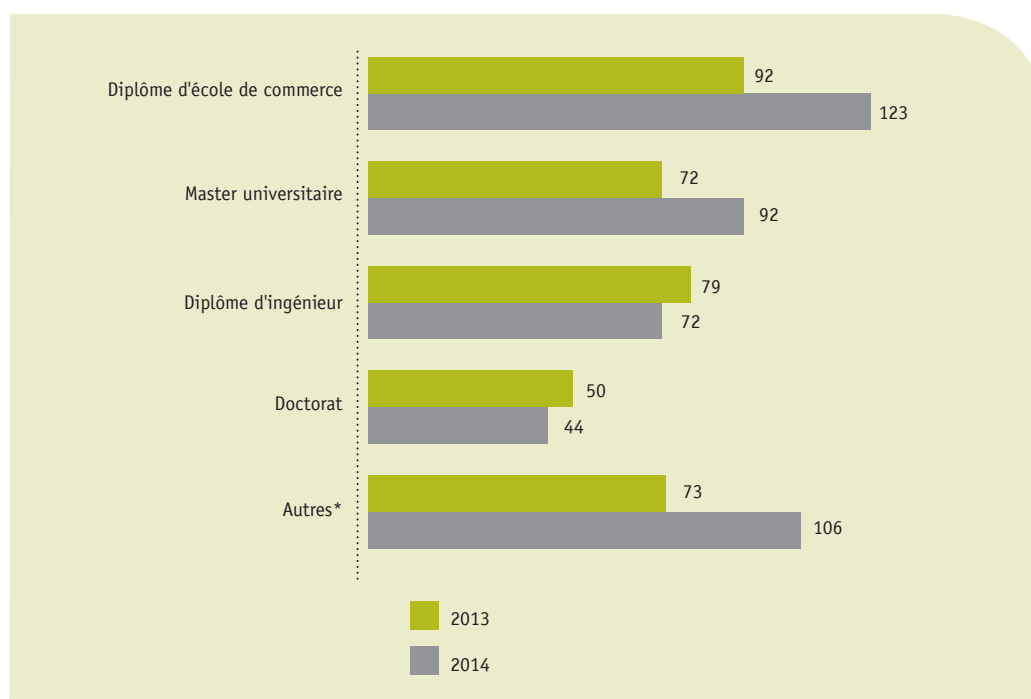
— **LES EFFORTS CONSACRÉS À LA RECHERCHE D'EMPLOI S'INTENSIFIENT, MAIS LES RÉSULTATS OBTENUS VARIENT PEU** —

En moyenne, les jeunes en recherche ont envoyé près de 90 CV (**Figure 29**) : le nombre d'envois plus important peut être corrélé à l'allongement

de la recherche d'emploi : les ingénieurs ou les docteurs qui, en proportion, sont plus nombreux que l'an dernier à avoir occupé un premier emploi, ont envoyé moins de CV que l'an dernier. Les diplômés des écoles de commerce sont ceux qui envoient le plus de candidatures.

Par rapport au grand nombre de candidatures envoyées, le taux de transformation de ces démarches de recherche d'emploi en entretiens

—Figure 29—
Candidatures ou CV envoyés dans les 2 dernières promotions (nombre moyen)

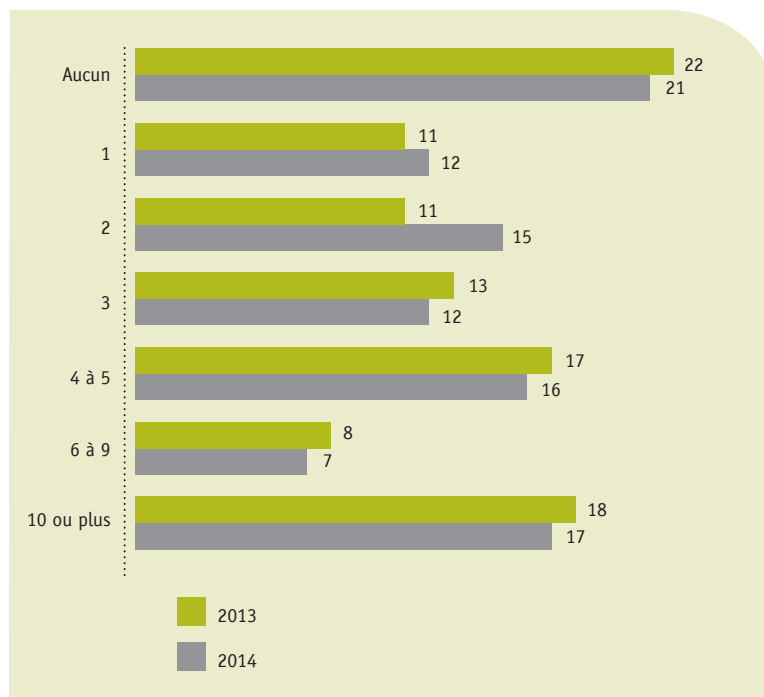


* Autres types de diplôme : mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

obtenus est assez faible, avec un nombre moyen de 5 entretiens. Malgré le nombre plus grand de candidatures, la proportion de jeunes qui ont obtenu 3 entretiens et plus a baissé de 4 points, se situant à 52%. En outre, 2 jeunes sur 10 n'ont jamais obtenu d'entretien à la suite des candidatures adressées (Figure 30).

Là encore, la différence est nette selon le type de diplôme obtenu par les jeunes : près de 2 jeunes titulaires d'un diplôme d'école de commerce ou d'un diplôme d'ingénieur sur 3 ont obtenus 3 entretiens ou plus, alors qu'ils ne sont qu'environ un sur deux pour les diplômés de master ou de doctorat (Tableau 14).

–Figure 30–
Nombre d'entretiens d'embauche obtenus pour les 2 dernières promotions (en %)



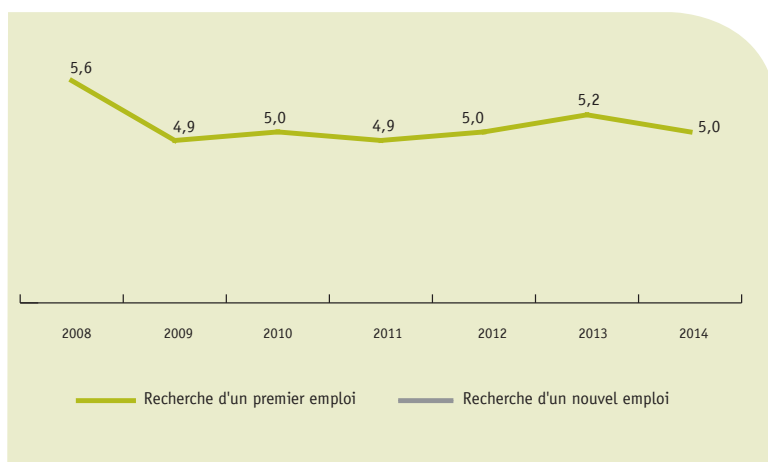
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

–Tableau 14–
Nombre d'entretiens d'embauche obtenus pour les 2 dernières promotions selon le diplôme (en %)

	Ensemble des jeunes diplômés		Master universitaire		Doctorat		Diplôme d'ingénieur		Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management		Autre*	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Aucun	22	21	28	24	25	21	10	15	15	11	23	13
1	11	12	12	11	14	17	11	8	8	9	11	13
2	11	15	11	15	13	15	7	13	14	12	12	15
3	13	12	13	13	15	11	12	15	10	10	17	10
4 à 5	17	16	16	15	20	16	21	12	22	19	12	20
6 à 9	8	7	5	7	5	6	14	13	9	3	6	10
10 ou plus	18	17	15	15	8	14	25	24	22	36	19	19
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* Autres types de diplôme : masters spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

-Figure 31-
Évolution du nombre d'entretiens d'embauche obtenus, sur les 7 dernières promotions (nombre moyen)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

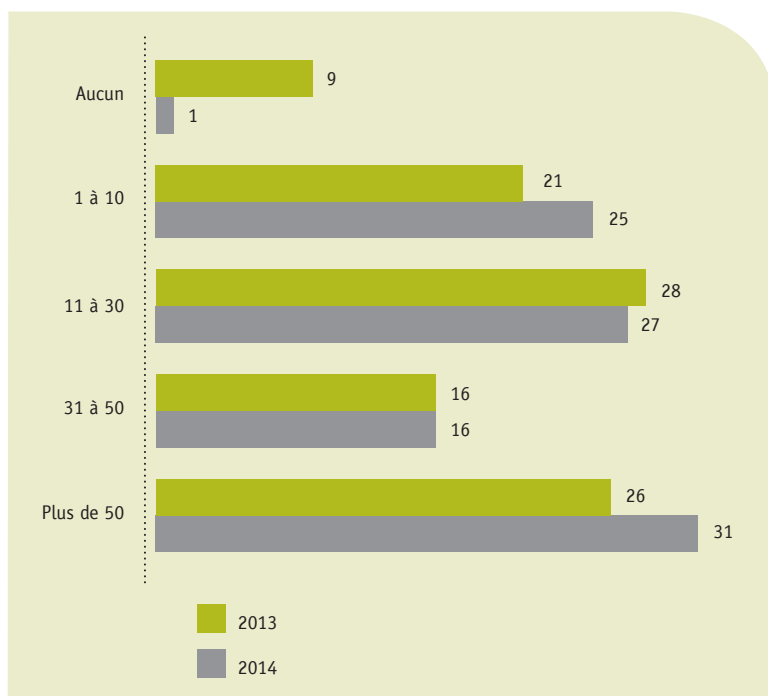
L'évolution du nombre moyen d'entretiens obtenus par les jeunes diplômés en recherche d'emploi montre que le décrochage de la courbe qu'a subi en 2010 la promotion 2009 n'a jamais été rattrapé, et que la légère amélioration de l'an dernier ne s'est pas confirmée. Ce chiffre est un indicateur de la difficulté de la recherche d'emploi que connaissent les jeunes diplômés depuis la crise de 2008-2009 (Figure 31).

LA RECHERCHE D'EMPLOI EST PLUS DIFFICILE QUE L'AN DERNIER POUR LES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EMPLOI

Les jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi ont envoyé, en moyenne, 97 CV ou candidatures, contre 69 pour leurs homologues en recherche d'un nouvel emploi.

Cette différence s'explique par un effet mécanique lié à la durée de la recherche d'emploi : plus cette dernière s'allonge, plus les jeunes multiplient les démarches. Ainsi, 46 % des jeunes en recherche de leur premier emploi déclarent avoir envoyé plus de 50 candidatures, contre 31 % seulement de ceux qui recherchent un nouvel emploi (Figure 32). Chez les jeunes à la recherche d'un nouvel emploi, cette proportion augmente de 5 points par rapport à l'an dernier (26 % en 2013). Cela peut s'expliquer en partie par le fait qu'ils sont plus nombreux que l'an dernier à avoir commencé leur recherche avant la fin de leur contrat (Figure 27). De plus, la difficulté accrue pour retrouver un nouvel emploi par rapport à l'an dernier les incite à multiplier les candidatures.

-Figure 32-
Nombre de candidatures ou de CV envoyés par les jeunes en recherche d'un nouvel emploi (en %)

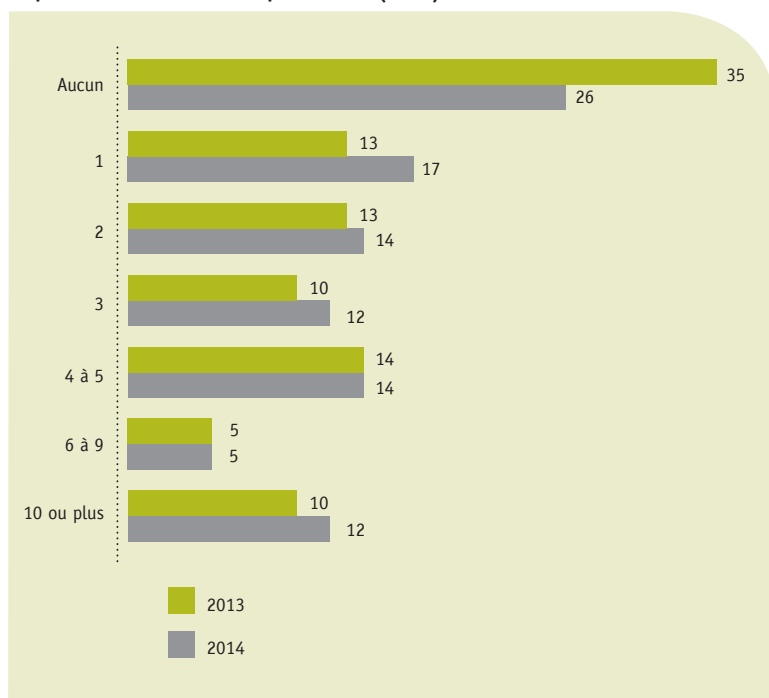


Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'un nouvel emploi
Source : Apec, 2015

Cependant, un démarrage plus précoce et un nombre de candidatures plus important semblent avoir un effet sur le nombre d'entretiens d'embauche obtenus (Figure 33). Ainsi, on

constate une baisse de 9 points de la proportion de diplômés n'ayant obtenu aucun entretien. Et ils sont plus nombreux (+ 4 points) à avoir obtenu 3 entretiens ou plus. ●

–Figure 33–
Nombre d'entretiens d'embauche obtenus par les jeunes en recherche d'un nouvel emploi dans les 2 dernières promotions (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'un nouvel emploi
Source : Apec, 2015

-UN DÉCALAGE EXISTE ENTRE LE PROJET À L'ISSUE DES ÉTUDES ET LES POTENTIALITÉS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI-

Chez les diplômés en recherche d'emploi, les fonctions qui sont le plus souvent mentionnées dans leur projet professionnel sont les études, recherche et développement, la gestion-finance-administration et le commercial-marketing. Ce sont également les trois fonctions les plus souvent occupées par les diplômés en emploi (Tableau 15). Leur moindre expérience du marché de l'emploi fait que les jeunes diplômés à la recherche de leur premier poste se trouvent désavantagés. Par exemple, ils recherchent un poste en études-recherche-développement dans une proportion bien plus forte que ce que le marché semble pouvoir leur offrir. Inversement, ils sont moins nombreux à s'intéresser à la fonction commercial-marketing. Ce décalage peut expliquer les difficultés rencontrées lors de leur recherche d'emploi.

De leur côté, les diplômés en recherche d'un nouvel emploi ont un comportement qui semble

davantage en cohérence avec les potentialités du marché. Néanmoins, si l'on compare l'évolution entre leur projet professionnel à l'issue des études et celui au moment de l'interrogation, on s'aperçoit que la réalité du marché ne les a pas sensiblement amenés à modifier leur projet. Les jeunes à la recherche d'un emploi sont 97 % à conserver leur projet initial malgré les difficultés rencontrées.

On note cependant que ceux qui cherchent un nouvel emploi sont moins nombreux à viser les fonctions où l'écart entre l'offre et la demande est le plus grand. Dans l'ensemble, 77 % des jeunes en emploi occupent un poste dans la fonction qui correspond à leur projet initial. En revanche, les jeunes en recherche d'un nouvel emploi sont 43 % à ne pas occuper une fonction correspondant à leur projet professionnel. Une nouvelle recherche peut alors être pour eux une opportunité pour cibler une fonction correspondant mieux à leurs aspirations.

-Tableau 15-

Fonctions recherchées par les jeunes diplômés en recherche d'emploi et fonction occupée par les jeunes en emploi (en %)

	Recherchant un premier emploi*		Recherchant un nouvel emploi*		En emploi**
	Projet professionnel	Recherche d'emploi	Projet professionnel	Recherche d'emploi	Fonction occupée
Gestion, finance, administration	22	21	17	16	20
Études, recherche, développement	34	34	25	25	17
Commercial, marketing	8	10	11	13	16
Ressources humaines, enseignement	6	6	8	8	11
Informatique	6	5	5	4	9
Santé, social, culture	6	6	6	8	8
Services techniques	5	5	8	6	8
Communication, création	9	9	17	17	6
Production industrielle, travaux et chantiers	3	3	2	2	4
Direction d'entreprise	1	1	1	1	1
Total	100	100	100	100	100

Exemple de lecture : la fonction informatique constituait le projet professionnel, à l'issue de leurs études, de 6 % des diplômés recherchant leur premier emploi au moment de l'enquête, et 5 % ciblent cette fonction dans leur recherche (respectivement 5 % et 4 % des jeunes recherchant un nouvel emploi). D'autre part, elle occupe 9 % des diplômés en emploi.

* Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi possédant un projet professionnel

** Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec, 2015

Le secteur des services est le plus recherché par les jeunes diplômés en recherche d'emploi ; c'est également dans ce secteur que les diplômés en emploi sont les plus nombreux à travailler (plus de 6 sur 10) (**Tableau 16**). En revanche, à peine la moitié des jeunes en recherche d'un premier emploi mentionnent les services dans leur projet, sous-estimant probablement les opportunités de ce secteur. Les jeunes diplômés à la recherche d'un nouvel emploi sont 59 % à vouloir y travailler.

Si l'industrie est le deuxième secteur le plus cité dans l'ensemble, son importance diffère selon la situation professionnelle. Ainsi, 37 % des jeunes en recherche d'un premier emploi souhaitent y travailler, contre 44 % l'an dernier. Les jeunes à

la recherche d'un nouvel emploi sont également moins nombreux que l'an dernier (-4 points) à vouloir travailler dans l'industrie.

Enfin, le commerce est cité plus fréquemment que l'an dernier par les jeunes en recherche de leur premier emploi (+3 points), et par ceux en recherche d'un nouvel emploi (+5 points).

Le décalage entre les aspirations des jeunes diplômés et la réalité du marché, tant en termes de fonction que de secteur, contribue à renforcer les difficultés de ces jeunes. Une meilleure connaissance du marché de l'emploi, de la part des jeunes en recherche de leur premier emploi notamment, contribuerait à une insertion plus rapide. ●

–**Tableau 16**–
Secteur d'activité de l'emploi recherché et de l'emploi occupé (en %)

	Recherchant un premier emploi*		Recherchant un nouvel emploi*		En emploi**	
	Promotion		Promotion		Promotion	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Industrie	44	37	26	22	24	21
Construction, BTP	4	3	2	4	4	2
Commerce	4	7	9	13	8	10
Services	47	51	62	59	63	65
Agriculture	1	2	1	2	1	2
Total	100	100	100	100	100	100

* Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi possédant un projet professionnel
 ** Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2015

-POUR DÉCROCHER UN EMPLOI, LES CONCESSIONS NÉCESSAIRES SONT FRÉQUEMMENT ACCEPTÉES-

Face à un marché de l'emploi atone et à une concurrence accrue, les jeunes diplômés sont conscients que, pour accéder à l'emploi, des concessions sont nécessaires. Ils sont prêts à faire davantage d'efforts sur la rémunération ou sur le contenu de l'emploi (**Tableau 17**). D'ailleurs, ils semblent majoritairement faire preuve de réalisme dans leur discours, puisque la quasi-totalité d'entre eux (9 sur 10) se disent prêts à accepter un contrat temporaire (**Tableau 17**). Les jeunes en recherche d'un emploi accepteraient plus fréquemment que l'an dernier un poste qui ne correspondrait pas à leur spécialité (+9 points), mais sont moins souvent prêts à déménager (-3 points). Plus encore que l'an dernier, les jeunes diplômés en

recherche semblent dans une large mesure s'être résignés aux concessions salariales, que 8 sur 10 jugent acceptables (+ 3 points). Cette acceptation les différencie de ceux en emploi : seulement 1 jeune en emploi sur 2 a été contraint d'accepter effectivement un salaire inférieur à ce qu'il demandait, et 1 sur 3 s'est réellement vu obligé de déménager.

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés en recherche d'emploi affichent une assez grande souplesse sur ces différents aspects. Cependant, faute de projet réaliste et de recherche précoce d'un emploi, ces concessions peuvent ne pas suffire à faciliter leur insertion. ●

-Tableau 17-

Concessions jugées acceptables et effectivement acceptées pour obtenir un emploi (en %)

	Recherchant un premier emploi*		Recherchant un premier emploi		Recherchant un nouvel emploi		En emploi**	
	Promotion		Promotion		Promotion		Promotion	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Contrat autre qu'un CDI	91	91	91	92	92	90	84	84
Salaire inférieur à celui souhaité	77	80	78	81	76	78	55	51
Déménager	82	79	85	80	69	74	31	32
Emploi hors de sa spécialité	47	56	46	56	52	57	23	22

* Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi

** Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec, 2015

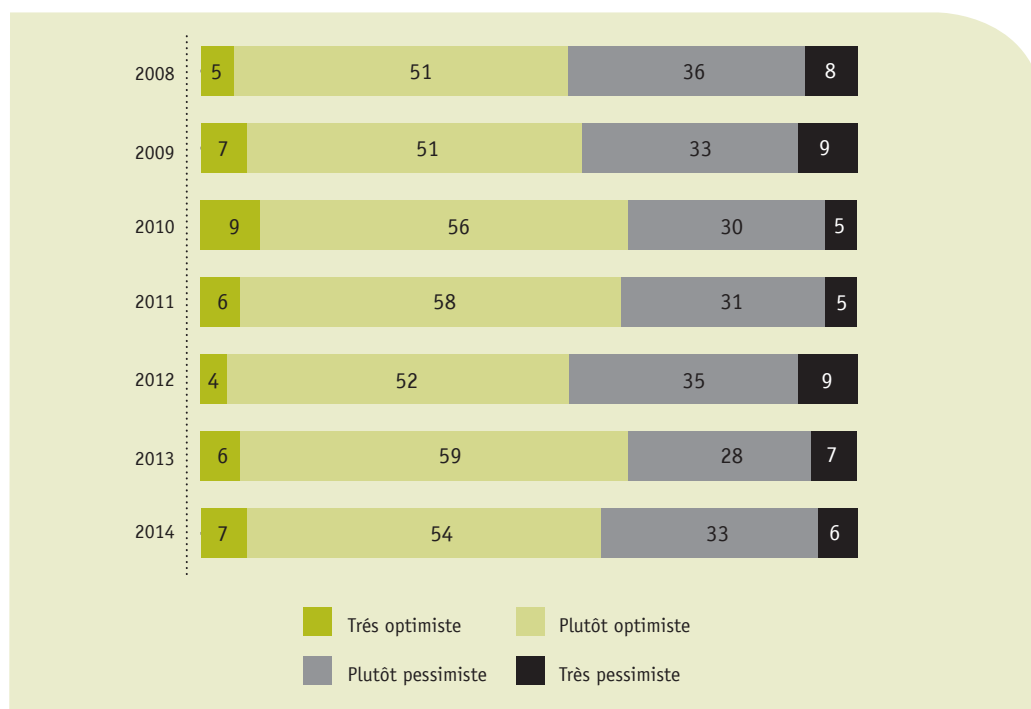
–MOINS OPTIMISTES QUANT À LEUR RECHERCHE, LES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D’EMPLOI SONT PLUS SOUVENT TENTÉS PAR UNE REPRISE D’ÉTUDES–

Climat économique morose et des conditions d’insertion dégradées ont pour conséquence que le niveau d’optimisme des jeunes diplômés en recherche d’emploi repart à la baisse cette année, après avoir affiché un rebond l’an dernier. Ce sont

61 % des diplômés de la promotion 2014 qui se disent très ou assez optimistes quant à leur recherche, soit -4 points par rapport à la promotion 2013 (**Figure 34**).

–Figure 34–

Évolution de l’optimisme dans la recherche d’emploi, dans les 6 dernières promotions (en %)

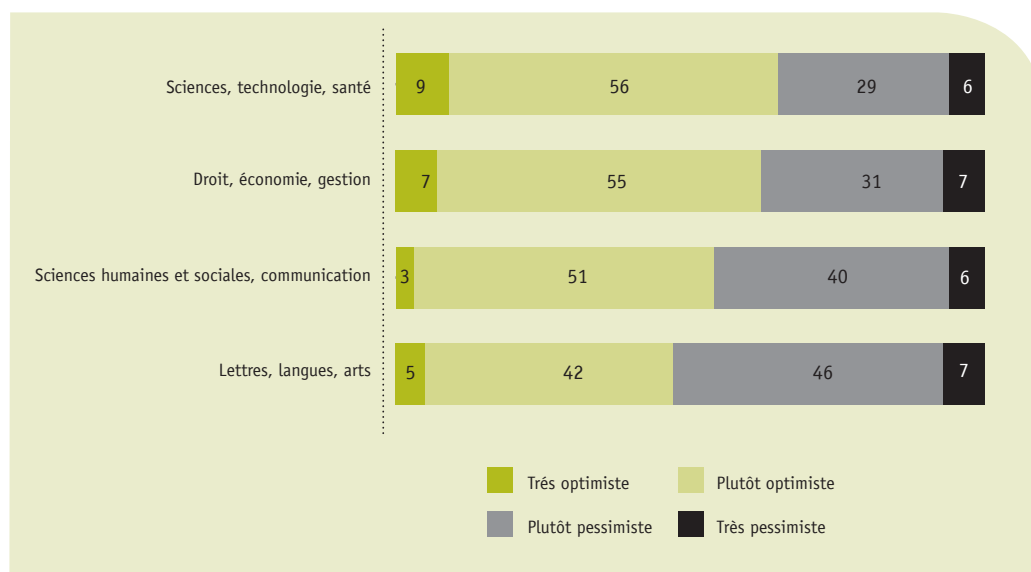


Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d’emploi
Source : Apec, 2015

Les jeunes issus de disciplines où l'insertion est plus difficile comme lettres-langues-arts ou sciences humaines et sociales-communication sont moins optimistes que les autres (respectivement 47 % et 55 %) quant à leur recherche (Figure 35). La dégradation des conditions d'emploi et le plus

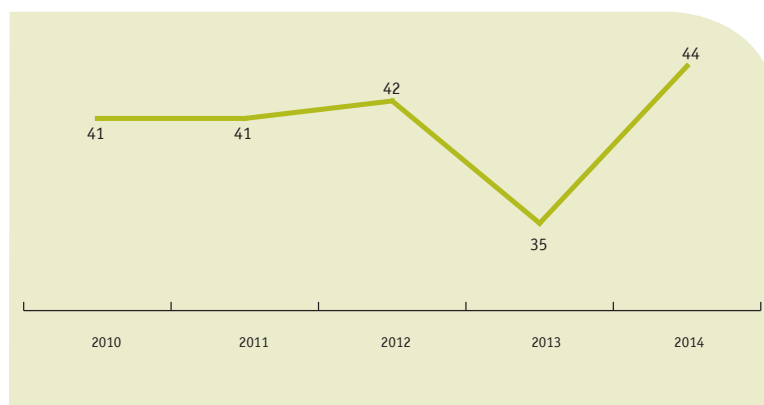
faible optimisme quant à la recherche incitent les jeunes à reprendre leurs études : 44 % d'entre eux l'envisagent, soit 9 points de plus que l'an dernier. C'est le plus fort niveau enregistré depuis la promotion 2010 (Figure 36).

-Figure 35- Optimisme dans la recherche d'emploi, selon la discipline de formation (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

-Figure 36- Part des jeunes en recherche d'emploi envisageant de reprendre leurs études dans les 5 dernières promotions (en %)

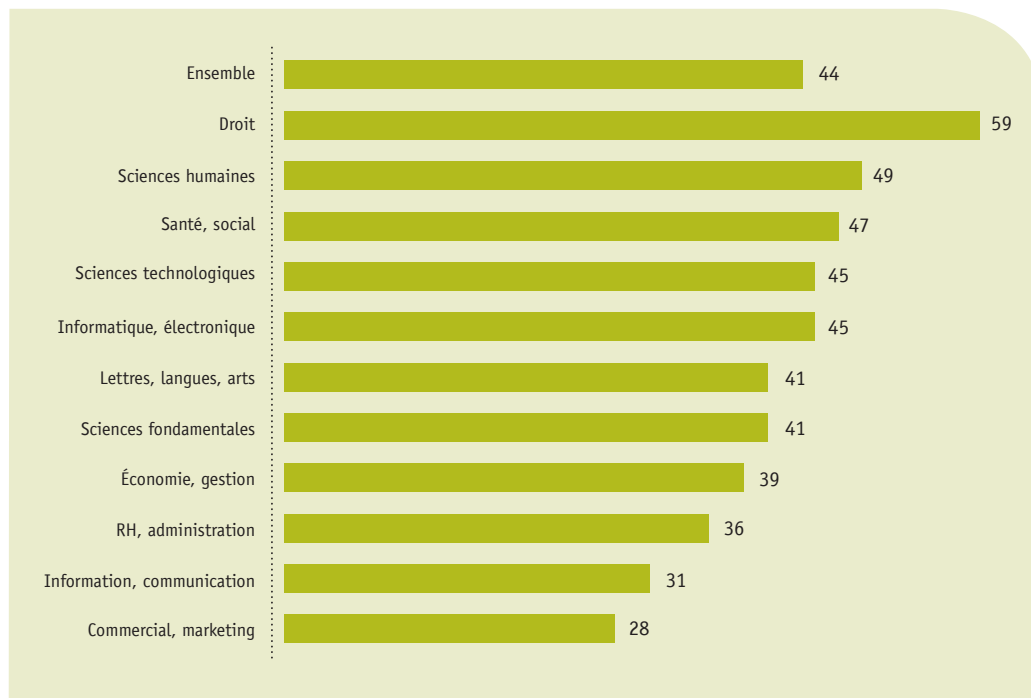


Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

Ce phénomène touche l'ensemble des jeunes, en particulier les juristes qui sont près de trois sur cinq à souhaiter poursuivre leurs études. En revanche, les diplômés en commercial-marketing à la recherche d'un emploi ne sont que 28 % à l'envisager (Figure 37).

–Figure 37–

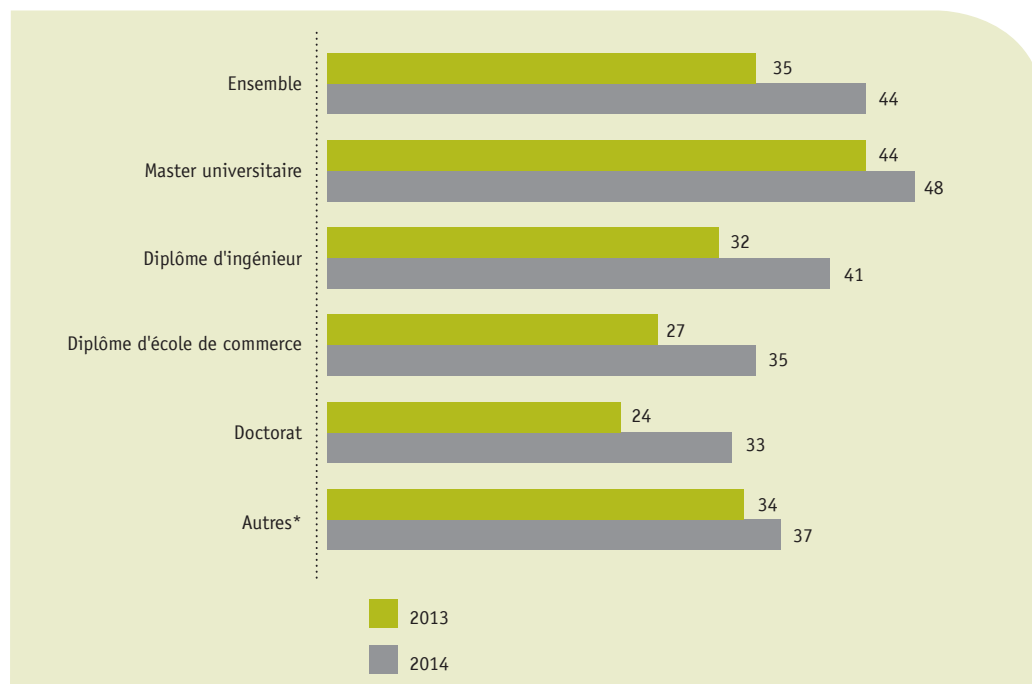
Part des jeunes en recherche d'emploi envisageant de reprendre leurs études selon la discipline de formation (en %)



Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
Source : Apec, 2015

Près d'un jeune titulaire d'un master universitaire sur deux se déclare prêt à reprendre des études. Mais ce sont surtout les titulaires d'un doctorat, d'un diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce qui sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que l'an dernier à envisager de reprendre leurs études (Figure 38).

-Figure 38-
Part des jeunes en recherche d'emploi envisageant de reprendre leurs études selon le diplôme dans les 2 dernières promotions (en %)



* Autres types de diplôme : mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
 Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus sans emploi en recherche d'emploi
 Source : Apec, 2015

-4-

-ANNEXES-

- 54 Zooms sur les types de diplômes
- 62 Zooms sur les disciplines
- 78 Zoom secteur public, secteur privé
- 82 Comparaison des principaux résultats statistiques entre les diplômés de niveau Bac +3 et ceux de niveau Bac +5 et plus

ZOOMS SUR LES TYPES DE DIPLÔMES

Université : master

Source : Apec 2015

En %	Université : master	Ensemble
Taux d'emploi	59	62
Taux d'insertion	70	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Université : master	Ensemble
Gestion, finance, administration	23	20
Commercial, marketing	15	16
Ressources humaines, enseignement	12	11
Santé, social, culture	12	8
Études, recherche, développement	10	17
Communication, création	8	6
Informatique	8	9
Services techniques	8	8
Production industrielle, travaux, chantiers	3	4
Direction d'entreprise	1	1

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Université : master	Ensemble
Industrie dont :	18	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	2	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	6	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	2	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	2	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	3	4
<i>Autres industries</i>	3	1
Construction	3	2
Commerce	10	10
Services dont :	69	67
<i>Enseignement, formation</i>	7	7
<i>Santé, action sociale</i>	10	8
<i>Banque, assurance</i>	10	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	2	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	9	7
<i>Activités informatiques</i>	5	8
<i>Autres services</i>	26	22

Nature contrat de travail (en %)	Université : master	Ensemble
CDI ou titularisé	45	50
CDD ou contractuel	47	43
Intérim	6	5
Autres	2	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Université : master	Ensemble
Salaire moyen	24 100	26 500
Salaire médian	24 000	25 700
1 ^{er} quartile	19 200	20 500
3 ^e quartile	28 800	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Université : master	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	19	17
De 500 à 999 salariés	6	8
De 1 000 à 4 999 salariés	14	14
5 000 salariés et plus	27	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Université : master	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	45	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	17	13
Employé (ou fonctionnaire C)	38	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Université : master	Ensemble
Public	22	20
Privé	78	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Université : master	Ensemble
Oui	86	86
Non	14	14
Si oui, combien		
1	28	24
2	34	32
3 et plus	24	30

Source : Apec 2015

Université : doctorat

Source : Apec 2015

En %	Université : doctorat	Ensemble
Taux d'emploi	57	62
Taux d'insertion	67	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Études, recherche, développement	56	17
Ressources humaines, enseignement	16	11
Informatique	10	9
Commercial, marketing	5	16
Gestion, finance, administration	5	20
Santé, social, culture	3	8
Production industrielle, travaux, chantiers	2	4
Services techniques	2	8
Communication, création	1	6
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Industrie dont :	33	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	1	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	4	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	5	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	10	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	7	4
<i>Autres industries</i>	6	1
Construction	2	2
Commerce	2	10
Services dont :	63	67
<i>Enseignement, formation</i>	19	7
<i>Santé, action sociale</i>	7	8
<i>Banque, assurance</i>	1	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	22	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	7
<i>Activités informatiques</i>	6	8
<i>Autres services</i>	7	22

Nature contrat de travail (en %)	Université : doctorat	Ensemble
CDI ou titularisé	29	50
CDD ou contractuel	64	43
Intérim	4	5
Autres	3	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Université : doctorat	Ensemble
Salaire moyen	29 700	26 500
Salaire médian	30 000	25 700
1 ^{er} quartile	21 600	20 500
3 ^e quartile	35 200	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Moins de 20 salariés	16	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	9	17
De 500 à 999 salariés	13	8
De 1 000 à 4 999 salariés	12	14
5 000 salariés et plus	33	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	74	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	1	13
Employé (ou fonctionnaire C)	25	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Public	46	20
Privé	54	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Oui	87	86
Non	13	14
Si oui, combien		
1	17	24
2	32	32
3 et plus	38	30

Source : Apec 2015

Diplôme d'ingénieur

Source : Apec 2015

En %	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Taux d'emploi	71	62
Taux d'insertion	77	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Études, recherche, développement	36	17
Production industrielle, travaux, chantiers	20	4
Informatique	16	9
Services techniques	12	8
Commercial, marketing	7	16
Gestion, finance, administration	3	20
Ressources humaines, enseignement	3	11
Santé, social, culture	2	8
Communication, création	1	6
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Industrie dont :	49	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	5	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	19	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	6	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	4	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	9	4
<i>Autres industries</i>	6	1
Construction	11	2
Commerce	2	10
Services dont :	38	67
<i>Enseignement, formation</i>	1	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	8
<i>Banque, assurance</i>	2	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	9	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	7
<i>Activités informatiques</i>	9	8
<i>Autres services</i>	14	22

Nature contrat de travail (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
CDI ou titularisé	70	50
CDD ou contractuel	25	43
Intérim	4	5
Autres	1	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Salaire moyen	31 900	26 500
Salaire médian	31 200	25 700
1 ^{er} quartile	27 600	20 500
3 ^e quartile	34 300	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Moins de 20 salariés	12	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	14	17
De 500 à 999 salariés	11	8
De 1 000 à 4 999 salariés	16	14
5 000 salariés et plus	30	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	86	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	7	13
Employé (ou fonctionnaire C)	7	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Public	12	20
Privé	88	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Oui	85	86
Non	15	14
Si oui, combien		
1	7	24
2	25	32
3 et plus	53	30

Source : Apec 2015

Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management

Source : Apec 2015

En %	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Taux d'emploi	71	62
Taux d'insertion	80	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Commercial, marketing	35	16
Gestion, finance, administration	27	20
Services techniques	10	8
Ressources humaines, enseignement	9	11
Informatique	5	9
Communication, création	4	6
Direction d'entreprise	4	1
Études, recherche, développement	2	17
Production industrielle, travaux, chantiers	2	4
Santé, social, culture	2	8

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Industrie dont :	16	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	2	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	6	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	1	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	3	4
<i>Autres industries</i>	3	1
Construction	4	2
Commerce	23	10
Services dont :	57	67
<i>Enseignement, formation</i>	1	7
<i>Santé, action sociale</i>	4	8
<i>Banque, assurance</i>	14	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	2	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	7
<i>Activités informatiques</i>	10	8
<i>Autres services</i>	25	22

Nature contrat de travail (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
CDI ou titularisé	72	50
CDD ou contractuel	23	43
Intérim	5	5
Autres	-	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Salaire moyen	29 000	26 500
Salaire médian	30 000	25 700
1 ^{er} quartile	24 000	20 500
3 ^e quartile	33 600	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Moins de 20 salariés	9	16
De 20 à 99 salariés	16	16
De 100 à 499 salariés	20	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	32	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	60	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	20	13
Employé (ou fonctionnaire C)	20	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Public	8	20
Privé	92	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Oui	85	86
Non	15	14
Si oui, combien		
1	17	24
2	30	32
3 et plus	38	30

Source : Apec 2015

ZOOMS SUR LES DISCIPLINES

Physique, chimie, biologie, géologie

Source : Apec 2015

En %	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Taux d'emploi	51	62
Taux d'insertion	62	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Études, recherche, développement	64	17
Ressources humaines, enseignement	7	11
Services techniques	7	8
Production industrielle, travaux, chantiers	6	4
Commercial, marketing	5	16
Informatique	4	9
Gestion, finance, administration	3	20
Communication, création	2	6
Santé, social, culture	2	8
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Industrie dont :	50	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	4	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	6	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	4	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	18	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	11	4
<i>Autres industries</i>	7	1
Construction	2	2
Commerce	5	10
Services dont :	43	67
<i>Enseignement, formation</i>	9	7
<i>Santé, action sociale</i>	5	8
<i>Banque, assurance</i>	-	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	16	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	2	7
<i>Activités informatiques</i>	3	8
<i>Autres services</i>	8	22

Nature contrat de travail (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
CDI ou titularisé	33	50
CDD ou contractuel	60	43
Intérim	7	5
Autres	-	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Salaire moyen	31 400	26 500
Salaire médian	30 000	25 700
1 ^{er} quartile	22 800	20 500
3 ^e quartile	34 800	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	16
De 20 à 99 salariés	18	16
De 100 à 499 salariés	13	17
De 500 à 999 salariés	10	8
De 1 000 à 4 999 salariés	10	14
5 000 salariés et plus	38	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	73	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	6	13
Employé (ou fonctionnaire C)	21	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Public	39	20
Privé	61	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Oui	84	86
Non	16	14
Si oui, combien		
1	11	24
2	32	32
3 et plus	41	30

Source : Apec 2015

Ingénieur généraliste, mécanique, industrie

Source : Apec 2015

En %	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Taux d'emploi	67	62
Taux d'insertion	74	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Études, recherche, développement	42	17
Production industrielle, travaux, chantiers	20	4
Services techniques	19	8
Informatique	7	9
Ressources humaines, enseignement	5	11
Commercial, marketing	3	16
Gestion, finance, administration	2	20
Communication, création	1	6
Santé, social, culture	1	8
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Industrie dont :	56	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	3	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	28	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	3	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	6	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	9	4
<i>Autres industries</i>	7	1
Construction	8	2
Commerce	2	10
Services dont :	34	67
<i>Enseignement, formation</i>	3	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	8
<i>Banque, assurance</i>	1	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	10	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	7
<i>Activités informatiques</i>	7	8
<i>Autres services</i>	11	22

Nature contrat de travail (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
CDI ou titularisé	69	50
CDD ou contractuel	26	43
Intérim	4	5
Autres	1	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Salaire moyen	31 900	26 500
Salaire médian	31 200	25 700
1 ^{er} quartile	28 000	20 500
3 ^e quartile	34 800	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	16
De 20 à 99 salariés	14	16
De 100 à 499 salariés	17	17
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	34	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	89	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	4	13
Employé (ou fonctionnaire C)	7	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Public	14	20
Privé	86	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Oui	90	86
Non	10	14
Si oui, combien		
1	11	24
2	31	32
3 et plus	48	30

Source : Apec 2015

Électronique, génie électrique

Source : Apec 2015

En %	Électronique, génie électrique	Ensemble
Taux d'emploi	60	62
Taux d'insertion	64	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Études, recherche, développement	67	17
Informatique	16	9
Ressources humaines, enseignement	7	11
Commercial, marketing	5	16
Production industrielle, travaux, chantiers	2	4
Services techniques	2	8
Communication, création	1	6
Direction d'entreprise	-	1
Gestion, finance, administration	-	20
Santé, social, culture	-	8

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Industrie dont :	60	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	-	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	22	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	22	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	2	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	7	4
<i>Autres industries</i>	7	1
Construction	1	2
Commerce	-	10
Services dont :	39	67
<i>Enseignement, formation</i>	6	7
<i>Santé, action sociale</i>	-	8
<i>Banque, assurance</i>	-	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	15	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	-	7
<i>Activités informatiques</i>	3	8
<i>Autres services</i>	15	22

Nature contrat de travail (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
CDI ou titularisé	65	50
CDD ou contractuel	32	43
Intérim	3	5
Autres	-	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Salaire moyen	31 600	26 500
Salaire médian	32 400	25 700
1 ^{er} quartile	28 800	20 500
3 ^e quartile	34 800	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Moins de 20 salariés	6	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	18	17
De 500 à 999 salariés	13	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	31	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	90	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	2	13
Employé (ou fonctionnaire C)	8	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Public	32	20
Privé	68	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Oui	95	86
Non	5	14
Si oui, combien		
1	20	24
2	35	32
3 et plus	40	30

Source : Apec 2015

Informatique

Source : Apec 2015

En %	Informatique	Ensemble
Taux d'emploi	71	62
Taux d'insertion	78	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Informatique	Ensemble
Informatique	80	9
Études, recherche, développement	14	17
Ressources humaines, enseignement	2	11
Services techniques	2	8
Commercial, marketing	1	16
Production industrielle, travaux, chantiers	1	4
Communication, création	-	6
Direction d'entreprise	-	1
Gestion, finance, administration	-	20
Santé, social, culture	-	8

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Informatique	Ensemble
Industrie dont :	17	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	-	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	7	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	4	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	1	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	3	1
Construction	-	2
Commerce	7	10
Services dont :	76	67
<i>Enseignement, formation</i>	2	7
<i>Santé, action sociale</i>	-	8
<i>Banque, assurance</i>	7	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	10	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	-	7
<i>Activités informatiques</i>	35	8
<i>Autres services</i>	22	22

Nature contrat de travail (en %)	Informatique	Ensemble
CDI ou titularisé	79	50
CDD ou contractuel	17	43
Intérim	3	5
Autres	1	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Informatique	Ensemble
Salaire moyen	31 200	26 500
Salaire médian	31 200	25 700
1 ^{er} quartile	27 000	20 500
3 ^e quartile	34 800	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Informatique	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	17	17
De 500 à 999 salariés	5	8
De 1 000 à 4 999 salariés	17	14
5 000 salariés et plus	33	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Informatique	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	87	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	2	13
Employé (ou fonctionnaire C)	11	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Informatique	Ensemble
Public	10	20
Privé	90	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Informatique	Ensemble
Oui	89	86
Non	11	14
Si oui, combien		
1	33	24
2	32	32
3 et plus	24	30

Source : Apec 2015

Santé, social

Source : Apec 2015

En %	Santé, social	Ensemble
Taux d'emploi	69	62
Taux d'insertion	80	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Santé, social	Ensemble
Santé, social, culture	52	8
Commercial, marketing	16	16
Ressources humaines, enseignement	9	11
Services techniques	8	8
Direction d'entreprise	4	1
Études, recherche, développement	4	17
Production industrielle, travaux, chantiers	4	4
Communication, création	1	6
Gestion, finance, administration	1	20
Informatique	1	9

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Santé, social	Ensemble
Industrie dont :	26	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	-	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	-	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	25	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	-	4
<i>Autres industries</i>	1	1
Construction	-	2
Commerce	5	10
Services dont :	69	67
<i>Enseignement, formation</i>	7	7
<i>Santé, action sociale</i>	40	8
<i>Banque, assurance</i>	-	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	1	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	5	7
<i>Activités informatiques</i>	1	8
<i>Autres services</i>	15	22

Nature contrat de travail (en %)	Santé, social	Ensemble
CDI ou titularisé	47	50
CDD ou contractuel	50	43
Intérim	3	5
Autres	-	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Santé, social	Ensemble
Salaire moyen	26 200	26 500
Salaire médian	24 000	25 700
1 ^{er} quartile	18 000	20 500
3 ^e quartile	33 600	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Santé, social	Ensemble
Moins de 20 salariés	15	16
De 20 à 99 salariés	19	16
De 100 à 499 salariés	24	17
De 500 à 999 salariés	6	8
De 1 000 à 4 999 salariés	12	14
5 000 salariés et plus	24	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Santé, social	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	61	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	9	13
Employé (ou fonctionnaire C)	30	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Santé, social	Ensemble
Public	23	20
Privé	77	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Santé, social	Ensemble
Oui	79	86
Non	21	14
Si oui, combien		
1	27	24
2	32	32
3 et plus	20	30

Source : Apec 2015

Commercial, marketing

Source : Apec 2015

En %	Commercial, marketing	Ensemble
Taux d'emploi	67	62
Taux d'insertion	79	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Commercial, marketing	63	16
Services techniques	12	8
Communication, création	7	6
Gestion, finance, administration	6	20
Études, recherche, développement	5	17
Direction d'entreprise	2	1
Informatique	2	9
Ressources humaines, enseignement	2	11
Production industrielle, travaux, chantiers	1	4
Santé, social, culture	-	8

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Industrie dont :	21	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	4	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	7	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	4	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	1	4
<i>Autres industries</i>	4	1
Construction	4	2
Commerce	34	10
Services dont :	41	67
<i>Enseignement, formation</i>	2	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	8
<i>Banque, assurance</i>	8	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	-	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	7
<i>Activités informatiques</i>	7	8
<i>Autres services</i>	22	22

Nature contrat de travail (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
CDI ou titularisé	69	50
CDD ou contractuel	25	43
Intérim	5	5
Autres	2	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Commercial, marketing	Ensemble
Salaire moyen	28 000	26 500
Salaire médian	26 400	25 700
1 ^{er} quartile	23 400	20 500
3 ^e quartile	31 200	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	18	17
De 500 à 999 salariés	8	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	25	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	46	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	25	13
Employé (ou fonctionnaire C)	29	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Public	6	20
Privé	94	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Oui	84	86
Non	16	14
Si oui, combien		
1	18	24
2	27	32
3 et plus	39	30

Source : Apec 2015

Droit, sciences politiques

Source : Apec 2015

En %	Droit, sciences politiques	Ensemble
Taux d'emploi	58	62
Taux d'insertion	68	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Gestion, finance, administration	70	20
Ressources humaines, enseignement	13	11
Commercial, marketing	8	16
Santé, social, culture	4	8
Communication, création	2	6
Direction d'entreprise	1	1
Études, recherche, développement	1	17
Services techniques	1	8
Informatique	-	9
Production industrielle, travaux, chantiers	-	4

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Industrie dont :	9	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	-	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	4	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	2	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	1	1
Construction	6	2
Commerce	6	10
Services dont :	79	67
<i>Enseignement, formation</i>	6	7
<i>Santé, action sociale</i>	6	8
<i>Banque, assurance</i>	14	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	-	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	15	7
<i>Activités informatiques</i>	2	8
<i>Autres services</i>	36	22

Nature contrat de travail (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
CDI ou titularisé	42	50
CDD ou contractuel	49	43
Intérim	6	5
Autres	3	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Salaire moyen	24 800	26 500
Salaire médian	24 000	25 700
1 ^{er} quartile	19 400	20 500
3 ^e quartile	30 000	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	17	17
De 500 à 999 salariés	10	8
De 1 000 à 4 999 salariés	13	14
5 000 salariés et plus	26	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	42	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	13
Employé (ou fonctionnaire C)	40	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Public	25	20
Privé	75	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Oui	88	86
Non	12	14
Si oui, combien		
1	35	24
2	35	32
3 et plus	18	30

Source : Apec 2015

Sciences humaines

Source : Apec 2015

En %	Sciences humaines	Ensemble
Taux d'emploi	58	62
Taux d'insertion	73	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Santé, social, culture	36	8
Ressources humaines, enseignement	27	11
Études, recherche, développement	12	17
Gestion, finance, administration	7	20
Commercial, marketing	6	16
Communication, création	5	6
Services techniques	3	8
Production industrielle, travaux, chantiers	2	4
Direction d'entreprise	1	1
Informatique	1	9

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Industrie dont :	5	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	-	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	2	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	1	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	1	4
<i>Autres industries</i>	1	1
Construction	3	2
Commerce	7	10
Services dont :	85	67
<i>Enseignement, formation</i>	19	7
<i>Santé, action sociale</i>	24	8
<i>Banque, assurance</i>	1	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	3	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	17	7
<i>Activités informatiques</i>	1	8
<i>Autres services</i>	20	22

Nature contrat de travail (en %)	Sciences humaines	Ensemble
CDI ou titularisé	25	50
CDD ou contractuel	66	43
Intérim	6	5
Autres	3	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Sciences humaines	Ensemble
Salaire moyen	19 800	26 500
Salaire médian	20 500	25 700
1 ^{er} quartile	14 400	20 500
3 ^e quartile	24 000	31 200

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Moins de 20 salariés	18	16
De 20 à 99 salariés	19	16
De 100 à 499 salariés	16	17
De 500 à 999 salariés	10	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	22	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	42	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	13
Employé (ou fonctionnaire C)	44	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Public	39	20
Privé	61	80

Source : Apec 2015

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Oui	86	86
Non	14	14
Si oui, combien		
1	27	24
2	37	32
3 et plus	22	30

Source : Apec 2015

ZOOM SECTEUR PUBLIC, SECTEUR PRIVÉ

Profil des jeunes diplômés en emploi

Source : Apec 2015

Sexe (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Homme	42	48	47
Femme	58	52	53

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Niveau de diplôme (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Bac +5	77	90	87
Bac +6 ou 7	1	3	3
Bac +8	22	7	10

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Type de diplôme (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Université : master	61	55	56
Université : doctorat	22	7	10
Diplôme d'ingénieur	6	11	10
Diplôme d'école de commerce et de gestion	3	8	7
Autre diplôme	8	19	17

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Type de diplôme (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Sciences technologiques	16	22	21
Droit, économie	17	17	17
Gestion, ressources humaines	8	20	17
Sciences humaines	26	10	13
Sciences fondamentales	19	8	10
Commercial, marketing	2	10	9
Information, communication	5	5	5
Langues	2	3	3
Santé	3	3	3
Lettres, arts	2	2	2

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

(En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Ont effectué au moins un stage durant le cursus de formation	88	84	85
Nombre de stages effectués (En %)			
1	23	19	19
2	33	27	29
3	23	28	27
4	12	14	14
5 ou plus	9	12	11

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Approche du marché de l'emploi

Projet précis au moment du choix de la formation (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Oui	62	63	63
Non	38	37	37

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Confiance quant aux débouchés de la formation (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Oui	72	81	79
Non	28	19	21

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Moyen ayant permis de trouver l'emploi actuel

(En %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Offres d'emploi dont :	39	35	35
Offres d'emploi sur Internet	26	28	27
Diffusée par un organisme pour l'emploi	9	5	6
Diffusée par l'établissement de formation	3	2	2
Offres d'emploi presse	1	-	-
Approche directe dont :	20	23	23
Dépôt de CV sur Internet	4	11	9
Candidatures spontanées par courrier	6	3	4
Candidatures spontanées par Internet	9	7	8
Salon, forum	1	2	2
Relations, réseau dont :	23	19	20
Hors Internet	21	17	18
Sur Internet	2	2	2
À la suite d'un stage	10	16	14
Concours	4	-	1
Autres*	4	7	7
Total	100	100	100
Ont trouvé leur emploi grâce à Internet (tous moyens confondus)	41	48	46

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

* Cabinet de recrutement, création d'entreprise, autres.

Source : Apec 2015

Caractéristiques de l'emploi occupé

Secteur d'activité (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Industrie dont :	10	24	21
Industrie agroalimentaire	-	3	2
Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie	3	9	7
Industrie électrique et électronique	1	3	2
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	-	5	5
Énergie, eau, industrie extractive	5	4	4
Autres industries	1	-	1
Construction	2	2	2
Commerce	1	13	10
Services dont :	87	61	67
Enseignement, formation	24	3	7
Santé, action sociale	14	7	8
Banque, assurance	3	10	10
Ingénierie, R & D	10	3	5
Administration publique, activités associatives	24	3	7
Activités informatiques	1	8	8
Autres services	11	27	22

Source : Apec 2015

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Fonction occupée (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Gestion, finance, administration	20	20	20
Études, recherche, développement	27	14	17
Commercial, marketing	3	20	16
Ressources humaines, enseignement	19	9	11
Informatique	3	10	9
Santé, social, culture	16	6	8
Services techniques	3	9	8
Communication, création	6	6	6
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5	4
Direction d'entreprise	1	1	1

Source : Apec 2015

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Statut dans l'emploi (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	55	56	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	12	15	13
Employé (ou fonctionnaire C)	33	29	30

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Contrat (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
CDI ou titularisé	14	61	50
CDD ou contractuel	81	33	43
Intérim	3	5	5
Autres	2	1	2

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Durée des contrats à durée déterminée (en mois)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Durée médiane	9	6	7
Durée moyenne	10,1	8,2	8,9

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi en CDD

Source : Apec 2015

Rémunération brute annuelle (en euros)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Rémunération médiane	22 800	27 000	25 700
Rémunération moyenne	23 400	27 500	26 500

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

Temps travaillé (en %)	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Temps plein	87	93	91
Temps partiel	13	7	9

Base : Jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec 2015

COMPARAISON DES PRINCIPAUX RÉSULTATS STATISTIQUES ENTRE LES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +3 ET BAC +5 ET PLUS

Source : Apec 2015

En %	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Taux d'emploi	63	62
Taux d'insertion	79	72

Source : Apec 2015

Fonction occupée (en %)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Commercial, marketing	23	16
Gestion, finance, administration	17	20
Communication, création	15	6
Ressources humaines, enseignement	10	11
Services techniques	10	8
Informatique	8	9
Santé, social, culture	6	8
Études, recherche, développement	5	17
Production industrielle, travaux, chantiers	4	4
Direction d'entreprise	2	1

Source : Apec 2015

Secteur d'activité (en %)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Industrie dont :	21	21
<i>Industrie agroalimentaire</i>	4	2
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	4	7
<i>Industrie électrique et électronique</i>	2	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	4	5
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	5	1
Construction	1	2
Commerce	19	10
Services dont :	59	67
<i>Enseignement, formation</i>	5	7
<i>Santé, action sociale</i>	7	8
<i>Banque, assurance</i>	7	10
<i>Ingénierie, R & D</i>	1	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	9	7
<i>Activités informatiques</i>	7	8
<i>Autres services</i>	23	22

Nature contrat de travail (en %)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
CDI ou titularisé	40	50
CDD ou contractuel	47	43
Intérim	8	5
Autres	5	2

Source : Apec 2015

Rémunération (en euros)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Salaire moyen	21 600	26 500
Salaire médian	20 400	25 700

Source : Apec 2015

Taille entreprise (en %)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Moins de 20 salariés	22	16
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	19	17
De 500 à 999 salariés	9	8
De 1 000 à 4 999 salariés	15	14
5 000 salariés et plus	18	29

Source : Apec 2015

Statut salarié (en %)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Cadre (ou fonctionnaire A)	10	57
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	23	13
Employé (ou fonctionnaire C)	67	30

Source : Apec 2015

Secteur juridique (en %)	Bac +3	Ensemble des Bac +5 et plus
Public	20	20
Privé	80	80

Source : Apec 2015

N° 2015-67

SEPTEMBRE 2015

– LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2014 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2015 –

Menée au printemps 2015, l'étude annuelle d'insertion des jeunes diplômés un an après leur diplôme examine la situation professionnelle des diplômés de la promotion 2014 de niveau Bac +5 et plus. 61 % d'entre eux sont en emploi au moment de l'enquête, un taux d'emploi en légère baisse ; tandis que 72 % ont déjà pu accéder à un premier emploi. Les conditions d'emploi tendent à se dégrader, avec en particulier une forte baisse de l'accès à un CDI, associé à une érosion de la part du statut de cadre et de la rémunération.



www.apec.fr

ISSN 2103-7604

L'étude a été réalisée par le département
Études et Recherche de l'Apec :

Pilotage de l'étude : Christophe Thill.

Analyse et rédaction : Viviane Deschamps, Florence
Kremer Eichacker, Sahondra Legrand, Thi Minh Chau
Nguyen.

Maquette : Daniel Le Henry.

Direction de l'étude : Maïmouna Fossorier.

Directeur du département : Pierre Lamblin.

Avec la participation de BVA-Inférence Opérations.

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit
+ prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H